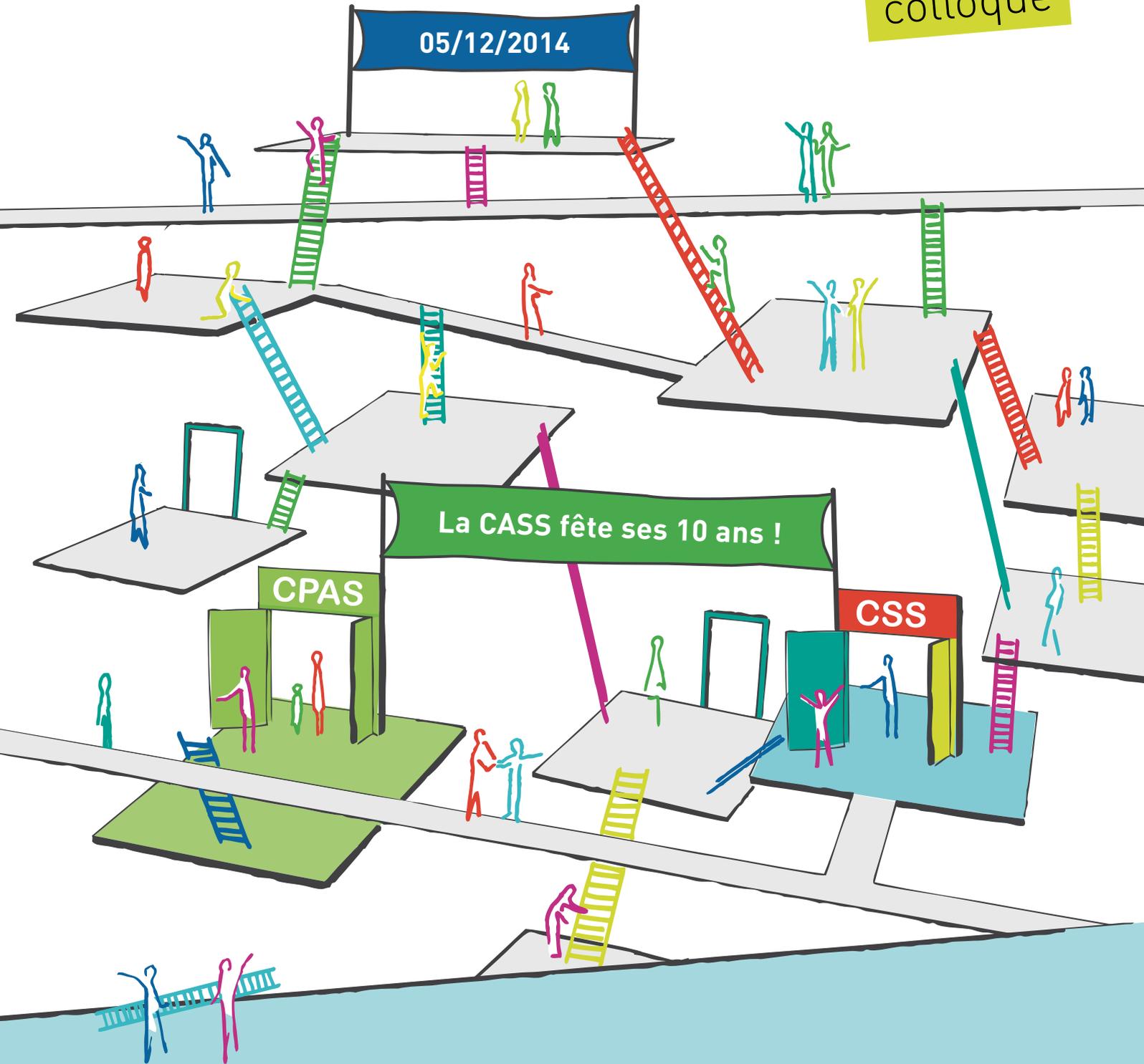


CONSTRUIRE ENSEMBLE

l'action sociale dans un monde en crise

colloque



Actes du colloque
anniversaire CASS

du 5 décembre 2014

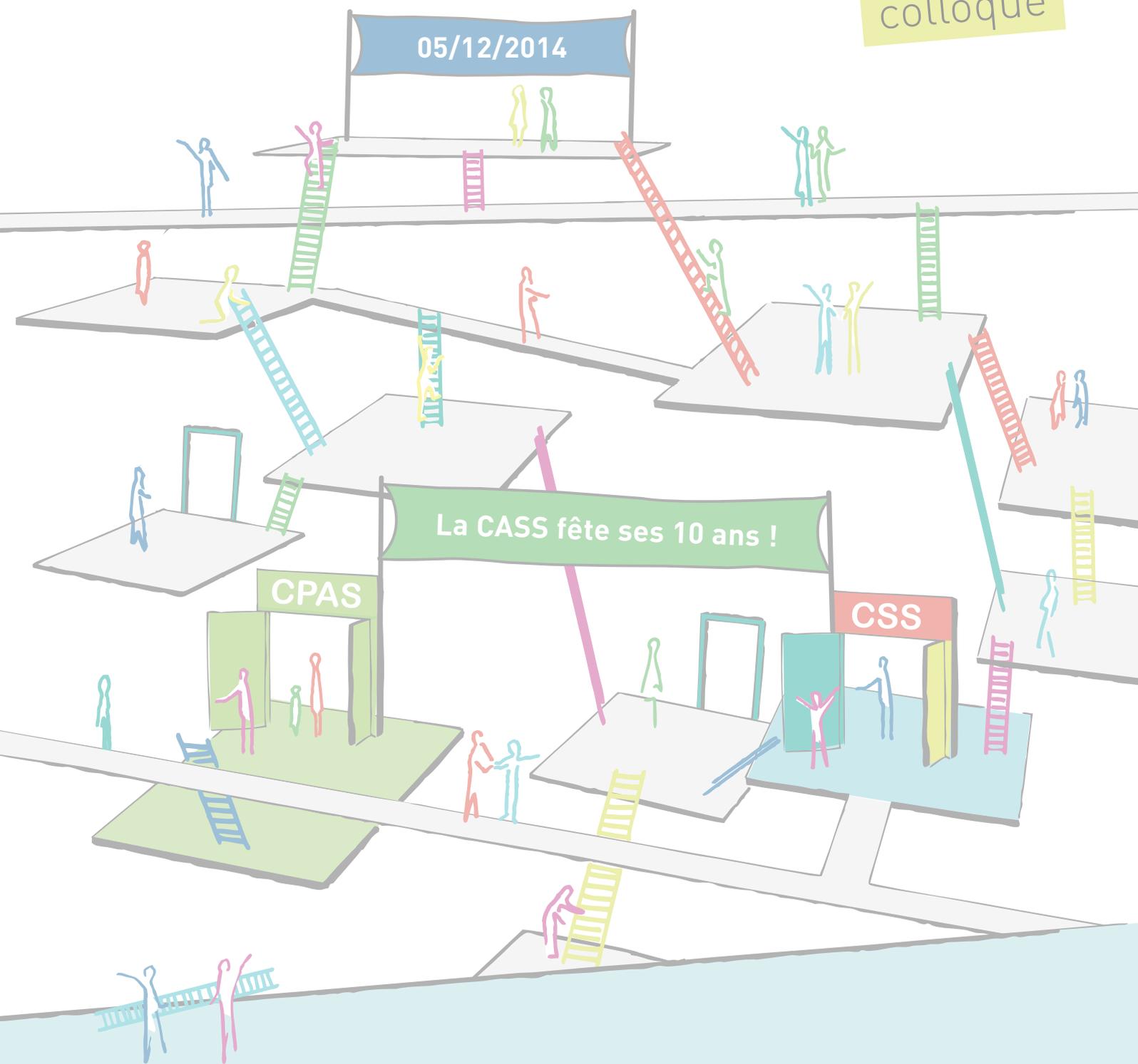


Avec le soutien de la
Commission Communautaire Commune

CONSTRUIRE ENSEMBLE

l'action sociale dans un monde en crise

colloque



Actes du colloque
anniversaire CASS

du 5 décembre 2014



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
Christine Dekoninck, attachée au cabinet du Ministre Pascal Smet, en charge de l'Aide aux personnes	7
Rocco Vitali, attaché au cabinet de la ministre Céline Fremault, en charge de la lutte contre la pauvreté, l'Action sociale et l'Aide aux personnes.	8
Dominique Decoux, Présidente de la CASS	9
Anne Gauthier, vice-Présidente de la CASS	10
ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES SOCIALES ET DE LEURS CONSÉQUENCES	12
Le double retournement	16
Questions - Réponses - Réflexions	20
"PAROLES D'USAGERS", UNE EXPOSITION ITINÉRANTE !	22
LES EFFETS DES POLITIQUES SOCIALE SUR LES PLUS PRÉCARISÉS	24
Questions – Réponses - Réflexions	28
REVEENEZ LUNDI	30
L'histoire	31
L'argument	31
PRÉSENTATION DE PRATIQUES SOCIALES INNOVANTES : LA CONFIANCE AU CŒUR DE L'ACTION	32
"Paroles de parents" Projet de soutien à la parentalité du Pôle Participation Sociale et Culturelle du CPAS de Schaerbeek, présenté par Mélina Kasvikis	33
La campagne "les gestes qui sauvent" de la CSC, membre de la Coordination Sociale de Schaerbeek (CSS), présenté par Lazaros Goulios et Khadija Khourcha	34
"L'Union pour un toit", un groupe d'épargne collectif et solidaire (GECS) coordonné par la CASS, présenté par Eric Semal et Aissa Dmam	35
CONCLUSIONS	36
Anne Gauthier	37
Dominique Decoux	38



INTRODUCTION

Christine Dekoninck, attachée au cabinet du Ministre Pascal Smet, en charge de l'Aide aux personnes

Le ministre Smet souhaitait être présent mais son agenda ne lui permettait pas d'assister au colloque. Il m'a chargé de vous souhaiter un excellent anniversaire à votre coordination sociale.

L'existence et l'action des coordinations sociales à Bruxelles sont nécessaires pour faire face aux problèmes sociaux et certainement pour générer ce lien social indispensable pour la vie en société. Le travail effectué par vous, par ces coordinations sociales est à mettre en lumière et à valoriser. C'est la raison pour laquelle une subvention du Collège réuni est prévue pour le fonctionnement des coordinations sociales organisées par les CPAS. Comme l'indique une autre coordination sociale que la vôtre sur son site, la clé d'une action sociale optimale se trouve sans nul doute dans un travail social de réseau. La coordination sociale est d'abord un outil, elle naît du besoin de travailler ensemble sur une même thématique. Organisations publiques et institutions privées toutes ressentent le besoin de mieux se connaître et de se concerter afin de mutualiser des savoirs, des connaissances réciproques.

L'objectif commun est de mieux approcher les citoyens, d'instaurer un lien et de participer à la cohésion sociale. Mais aussi d'apporter aux bénéficiaires une aide globale.

La mutualisation des compétences tend vers l'optimisation des moyens dans un champ du travail social en évolution permanente voir en transformation. Les enjeux sont importants.

Je pense que les cabinets en sont bien conscients.

De plus les coordinations sociales sont des instruments de lutte contre la pauvreté car tout ce travail de réseau, produit par la réflexion, la concertation et l'élaboration de projets entre les divers partenaires, peut certainement la faire reculer.

D'une manière générale une coordination sociale active dans le champ du travail social se veut à la fois un laboratoire de réflexion et un lieu où se tisse le maillage social utile à la réflexion des besoins et à la détermination des politiques sociales cohérentes et intégrées.

« la clé d'une action sociale optimale se trouve sans nul doute dans un travail social de réseau. »

Je vous encourage au nom de mon ministre dès lors à poursuivre vos actions dans les meilleures conditions possibles. Et enfin nous ne manquerons pas avec le cabinet de la ministre Fremault de lire attentivement l'étude sur les pratiques des coordinations sociales des CPAS bruxellois publié en février 2014 et qui nous sera d'un apport certain.

Je vous remercie pour votre attention.



Rocco Vitali, attaché au cabinet de la ministre Céline Fremault, en charge de la lutte contre la pauvreté, l'Action sociale et l'Aide aux personnes

Tout d'abord je voudrais excuser la ministre Céline Fremault. Elle est en mission à l'étranger et n'a pu rejoindre les travaux de cette journée.

Je voudrais partir d'un constat important. En Région bruxelloise, les statistiques nous disent que 32,5% des personnes vivent en-dessous du seuil de risque de pauvreté. Ce terme "risque de pauvreté" est porteur d'ambiguïtés. D'un point de vue statistique il exprime la probabilité pour des personnes de ne pas vivre de manière digne. Or, ce qui est certain c'est qu'il ne s'agit pas d'une probabilité mais d'une certitude : un tiers des Bruxellois vit pauvre.

Pourquoi sont-ils pauvres ? Il faut appeler un chat un chat, la pauvreté c'est une question de revenus. On est d'abord pauvre parce que l'on n'a pas assez de revenus pour s'alimenter, se loger, se chauffer... Ainsi, souvent quelqu'un qui vit dans des conditions de pauvreté doit faire des choix auxquels les autres personnes ne sont pas confrontées : payer son loyer ou des frais médicaux, la facture du gaz ou les frais scolaires des enfants. Ce sont des choix inhumains.

Or, d'un point de vue régional, les politiques de soutien aux revenus sont extrêmement limitées. La plupart des politiques en matière de revenus sont du ressort du Fédéral. Et ces derniers temps les décisions prises par le Fédéral visent plutôt une diminution des revenus. On a une pression sur les chômeurs et les allocations de chômage, sur les CPAS avec de plus en plus d'allocataires sociaux vivant avec des revenus de substitutions insuffisants. Quand on veut mener une politique qui s'attaque aux causes de la pauvreté, il ne faut donc pas oublier qu'il y a une responsabilité du niveau Fédéral et tenir compte de la pression que les décisions prises à ce niveau exercent aujourd'hui sur les revenus.

Mais dès lors que doit-on ou peut-on faire au niveau régional?

D'abord, il ne faut certainement pas sombrer dans le fatalisme et dire que l'on ne peut rien faire. L'option prise est de travailler sur l'émancipation des personnes pour les sortir de leur état de pauvreté. Trop souvent en Région bruxelloise on a mené des politiques de gestion de la pauvreté, de prise en charge des effets de la pauvreté. Cela a donné des réponses à des demandes urgentes, mais on n'a pas sorti les personnes de leur condition de pauvres. Je cite ici l'exemple du "sans-abrisme" qui me paraît un exemple très parlant. On a orienté les politiques dans ce domaine vers la gestion de l'urgence. Cela se comprend, on ne peut pas laisser les personnes dans des conditions si difficiles, notamment quand les températures hivernales sont rigides. Cependant, en accentuant une politique de gestion de crise et de l'urgence, on a négligé d'orienter la logique de l'action vers l'accès au logement. On a ainsi très peu réfléchi à la question de comment les sortir de la rue, comment les sortir de l'urgence et comment les émanciper de leur situation. Pour rompre avec cette logique, pour proposer des programmes d'émancipation, dans les cinq ans qui vont suivre, l'idée est de résoudre les problèmes, d'émanciper plutôt que gérer la pauvreté en mettant en place, dans le cas exemplaire du sans-abrisme, des programmes "housing first"; des programmes qui prévoient l'accès au logement inconditionnel et ensuite un accompagnement social. Un travail de lutte contre le sans-abrisme et non pas de simple gestion du phénomène. Il y a des villes européennes qui se sont fixées comme objectif d'atteindre le chiffre zéro personne en rue. Le dire peut prêter le flanc à la critique de se faire traiter de naïfs. Pourtant nous pensons que c'est indispensable d'axer le programme vers l'émancipation des personnes, la gestion de la pauvreté demeurant une réponse non satisfaisante.

Comment mettre en place des programmes ambitieux allant dans ce sens? Nous sommes convaincus que l'expérience, l'expertise, réside au sein des associations, des organisations qui travaillent au quotidien avec le public pauvre. Elles connaissent le mieux les difficultés, les leviers que l'on peut actionner pour mener vers l'inclusion sociale. C'est pour cette raison que les organisations comme les coordinations sociales sont absolument indispensables.

Pour la planification des politiques régionales, l'idée est de mettre en place un plan de lutte contre la pauvreté qui intègre l'expérience des organisations. Vous savez qu'il existe un plan bruxellois de lutte contre la pauvreté; un outil moderne qui est à notre avis améliorable. Je vais donner un exemple pour illustrer mon propos. Il faudrait prévoir à l'avance, chaque fois qu'il y a une production législative, l'adoption d'une norme, ce qu'elle va produire comme effet sur la pauvreté et essayer ainsi de corriger à l'avance ses effets néfastes en termes de paupérisation. Ainsi, à Bruxelles, on voudrait associer à cette évaluation, à ce "test impact pauvreté", les associations de terrain, les acteurs de l'action sociale de l'aide aux personnes. Elles savent quels sont les effets néfastes d'une norme sur la paupérisation des individus et elles peuvent aussi éclairer la décision politique en orientant et en faisant de la prévention.

La question du "sans-abrisme" peut être comparée à bien d'autres domaines de lutte contre la pauvreté. Il faut vraiment sortir d'une politique fataliste, d'une logique de gestion, mettre en place des programmes de sortie de la pauvreté, d'émancipation, d'autonomisation citoyenne. Pour cela nous avons besoin de votre expérience, de l'expertise des organisations qui travaillent sur le terrain.

Dominique Decoux, Présidente de la CASS

Mesdames, Messieurs, après les quelques mots d'encouragements des représentants de nos Ministres, c'est avec émotion et fierté que j'ai le plaisir avec Anne Gauthier, vice-Présidente de la CASS, d'ouvrir cette journée de réflexion et de fête dans ce magnifique théâtre chargé d'histoire et devant une salle si bien garnie.

Merci à Jo Dekmine, son infatigable Fondateur et Directeur, d'avoir accepté de nous accueillir chez lui.

10 ans, c'est un long chemin parcouru ensemble, un vrai chemin humain qui nous a permis de tisser progressivement des liens de confiance tant entre institutions : le CPAS et les associations qu'entre personnes, responsables et travailleurs. Lors de notre 5^{ème} anniversaire, nous avons analysé les raisons pour lesquelles bâtir ce réseau, cette confiance, cette coopération si difficile, malgré l'immense bonne volonté et la conviction forte des deux parties.

Avoir le courage et la franchise de mettre cette réflexion au cœur de nos travaux du 5^{ème} anniversaire intitulé "CPAS-Associatif : liaisons dangereuses ?" a été un véritable levier. Cela nous a permis d'avancer plus rapidement, plus profondément dans ce rapprochement entre professionnels.

Aujourd'hui, nous avons largement dépassé les préjugés qui nous séparaient. Les travailleurs de terrain se rencontrent régulièrement pour mettre à profit leurs ressources respectives. Mais nous pourrions encore aller plus loin. Demain, rêvons que les travailleurs puissent se réunir vraiment autour de situations particulières, avec l'accord évidemment, et même, pourquoi pas, en présence des personnes concernées, celles qui sont le sujet de notre accompagnement. Ce serait alors un véritable partenariat avec, et autour d'une personne, qui pourrait bénéficier d'un soutien réellement adapté à son contexte propre.

Cette coopération est en soi une innovation permanente.

Elle constitue une véritable avancée démocratique puisqu'elle reconnaît la valeur et l'intérêt du travail et l'engagement de chaque partenaire. En tant que Présidente de CPAS, je crois évidemment profondément à l'importance de l'action publique, mais en tant que politique, je sais aussi, qu'à côté de la démocratie représentative (celle incarnée par les élus), la démocratie participative doit être vigoureusement soutenue. La démocratie ne doit pas se vivre essentiellement une fois tous les 5 ou 6 ans, lors des élections. L'engagement des citoyens dans les associations, leur connaissance du terrain et leur capacité d'innovation sont essentiels pour nourrir cette démocratie, c'est-à-dire pour faire en sorte que les décisions prises le soient toujours pour l'intérêt du plus grand nombre.

Aujourd'hui, dans la société en général, chacun perçoit trop souvent l'autre comme un intrus sur son propre territoire. Cette pensée est plus que jamais totalement dépassée et, dans ce monde globalisé, elle nous conduit droit dans le mur. Hors de la coopération, à l'intérieur de chaque institution et entre elles, rien ou presque de réellement efficace n'est possible.

Dans l'action sociale qui vise non seulement à lutter contre la pauvreté, mais aussi à produire plus d'égalité et de justice sociale, c'est à travers cette volonté de travailler ensemble, de respecter et de nous nourrir de la parole de l'autre que nous pouvons espérer être efficace.

Une véritable coopération exige que chaque partenaire soit considéré par l'autre comme son égal. Sans cela, cette pseudo coopération s'apparente rapidement à une annexion, à une fusion où une des parties prend le risque de disparaître, engloutie par l'autre.

« c'est à travers cette volonté de travailler ensemble, de respecter et de nous nourrir de la parole de l'autre que nous pouvons espérer être efficace. »

Nous étions évidemment attentifs à cela en 2004 et avons décidé, ensemble, qu'au sein de la CASS, les décisions se prendraient en parfaite parité. Le comité de pilotage, qui est notre structure de décision, est composé de 4 représentants du Conseil du CPAS et de 4 représentants associatifs.

Le travail n'est pas fini. Nous remettons sans cesse l'ouvrage sur le métier. Grâce à la confiance grandissante que nous nous accordons, nous apprenons à être plus forts. Et être plus forts pour défendre les valeurs communes qui sous-tendent nos actions respectives, nous en avons chacun besoin.

L'époque est inquiétante. Les crises sociales, économiques, environnementales plongent dans la précarité des parties de plus en plus larges de la population. Les mesures prises par le gouvernement fédéral semblent fondées sur une vision très pessimiste et sombre de la nature humaine. On n'a jamais autant parlé de fraude sociale ni jamais inventé autant de mécanismes de contrôle des personnes qui s'adressent à nos services. Autonomie, émancipation, responsabilisation pourraient être des mots tremplins qui tirent chacun vers le haut semblent se muer en armes d'exclusion contre les plus précaires.



Anne Gauthier, vice-Présidente de la CASS

Merci madame la Présidente, merci Dominique, Bonjour à toutes et tous, Dominique Decoux et moi-même sommes particulièrement heureux de vous accueillir dans ce lieu emblématique de la culture bruxelloise pour fêter cet événement des 10 ans de la Coordination de l'Action Sociale Schaerbeekoise.

En tant que vice-Présidente de la CASS, je représente également la Coordination Sociale de Schaerbeek, l'autre moitié, l'autre pilier, partenaire du CPAS au sein de la CASS.

Il est toujours utile de revenir ne fut-ce que brièvement sur l'histoire de la coordination sociale. Pour celles et ceux qui ne la connaissent pas encore, la coordination sociale est une association de fait qui s'adresse à toute association ou institution schaerbeekoise œuvrant dans le domaine social, médico-social ou socioculturel. Elle se réunit en assemblée mensuelle tous les deuxièmes mardi du mois et poursuit différents objectifs :

- Assurer une information des membres et être un lieu d'échanges,
- Proposer une formation sur des sujets d'actualité sociale,
- Mener un rôle d'observatoire des problèmes rencontrés sur le terrain et interpeller le ou les pouvoirs compétents.

Initiée en 1977 par Monsieur Authom, président du CPAS de l'époque, la coordination sociale réunit services publics et associations travaillant dans la commune. Elle se donnait pour mission de lutter contre le morcellement des services, des personnes et des compétences afin de répondre de manière plus adéquate aux besoins des personnes. Force est

de constater que cette mission reste aujourd'hui primordiale et devient même un enjeu fondamental !

A cette période d'ouverture et suite au décès de Monsieur Authom a succédé une période de refus qui a signé l'arrêt de la concertation.

Certaines associations, certains services publics ont, envers et contre tout, poursuivi leurs réunions... traversant ainsi les années, les époques, les différentes politiques communales, l'arrivée des fonds d'intégration, des été-jeunes, de cohabitation, fonds créés par la toute nouvelle région de Bruxelles-Capitale...

Il faudra toutefois attendre l'année 2000 pour que le nouveau président du CPAS interpelle la coordination sociale, et entame les discussions pour aboutir en 2004 à la création de la CASS telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Actuellement, la coordination sociale regroupe une cinquantaine de membres. Elle est gérée par un Bureau composé de 6 à 8 membres élus par l'assemblée.

Notre coordination sociale continue d'accueillir régulièrement de nouvelles structures membres, montrant ainsi tout sa vitalité. Cela nous réjouit d'autant plus que nous continuons à nous définir par notre pluralité, notre diversité, notre transversalité, notre ancrage local et notre propos résolument généraliste.

Il y a 5 ans, certains d'entre vous s'en souviennent, c'était en mars 2010, le premier colloque anniversaire de la CASS était intitulé "*CPAS-Associatif, liaisons dangereuses ?*". Sous ce titre un tantinet provocateur, tant le CPAS que l'associatif exprimaient leur désir de lever quelques tabous, de prendre à bras le corps les délicates questions que soulevaient cette alliance... que l'on pouvait qualifier de tendue, piquante, passionnée, aussi impossible qu'indispensable !!!

Comment, dans ces conditions, continuer à honorer le magnifique esprit de la loi fondatrice des CPAS, la loi organique de 1976, loi que tous les gouvernements veulent revoir. Volonté qui inquiète bon nombre de CPAS. Cette loi fonde le droit de chacun à vivre dans la dignité, elle est fondée sur une vision respectueuse, égalitaire, émancipatrice.

Puissions-nous parvenir à en garder l'esprit demain !

L'époque est sombre, mais elle est aussi traversée par des éclats de lumière. Nous sommes invités aujourd'hui à regarder ces deux faces, non pour désespérer, mais pour, lucidement, construire l'action sociale dont notre époque, et surtout dont les personnes qui s'adressent à nous ont besoin.

Je vous souhaite une bonne et fructueuse journée, pleine de contacts intéressants avec vos collègues de tous horizons et remplie de bonne humeur !

« le travail en réseau demande une attention de tous les instants, un soin très particulier dont le temps est une composante essentielle. »

Attaquer de front les questions de tensions, les regards et les peurs réciproques, c'était aussi exprimer une volonté commune, celle de les dépasser !

Ce ne fut pas chose facile...

Et ce n'est pas chose facile... Il nous faut encore avancer pas à pas, et cela nécessite du temps ...

En effet, le travail en réseau demande une attention de tous les instants, un soin très particulier dont le temps est une composante essentielle. Construire dans la confiance, combattre les préjugés, transformer nos différences en autant de chances à saisir afin que la diversité devienne une force et une richesse, tout cela demande du temps !

Dégager du temps pour permettre les rencontres entre professionnels paraît une condition sine qua non d'existence de ce réseau CASS. C'est à la fois un acte politique et un acte de résistance !

Aujourd'hui, la CASS permet aux travailleurs du CPAS et de l'associatif de se retrouver, autour d'une même table, parfois chez les uns et parfois chez les autres... de se (re)connaître, de partager leurs préoccupations, aussi différentes soient-elles, dans des lieux diversifiés tels que les assemblées mensuelles tenues par la coordination sociale, les rencontres dites "zonales" ou thématiques qui à mon sens doivent être pérennisées, mais aussi et surtout dans les groupes de travail. Ceux-ci sont de fantastiques outils, inscrits dans la durée et pilotés par des coordinateurs dont l'expertise se développe sans cesse, qui permettent la connaissance approfondie

des uns et des autres autour de sujets de préoccupation communs et en vue de produire de la connaissance et surtout de l'action collective dans le but d'améliorer nos moyens de lutte contre la pauvreté, la précarité.

Tant le groupe de travail Logement que le groupe de travail Santé, Primo-Arrivants ou tout récemment le GT Séniors, ont apportés des éclairages nouveaux, des connaissances nouvelles et des recommandations tout à fait novatrices, et spécifiques à nos réalités de terrain.

Pour penser le programme de ce colloque, nous avons voulu nous replonger dans le contexte dans lequel nous travaillons actuellement et qui nous paraît de plus en plus complexe. Mais aussi, alors qu'en cette période où les incertitudes budgétaires restent nombreuses et nous laissent entrevoir des perspectives de régime forcé, nous nous attendons à devoir faire face à une forte augmentation de personnes qui, exclues de leurs droits, frapperont à nos portes.

Des logiques de responsabilisation des individus, des logiques de soupçon, de culpabilisation, de contrôle, des marges de manœuvre qui s'amenuisent pour les institutions, les associations et les individus, des injonctions à l'autonomie (qui devient la quête ultime !), à l'émancipation... voilà un champ lexical qui, en quelques années, a colonisé le discours dominant, jusque dans nos modes d'action, nos propres modes de pensée.

Ces injonctions à l'autonomie, posées comme impératif absolu,

légitimées par des discours critiques, ne s'effectuent pas sans difficultés, sans paradoxes... en effet, elles se trouvent renforcées par le caractère contraint ou semi-contraint de l'aide apportée.

Comment dès lors favoriser l'émergence du projet sous contrainte ? Faut-il vraiment mesurer la progression de nos usagers sur la voie de l'autonomie, de l'émancipation, de l'intégration en référence à des critères et des indicateurs prédéfinis ?

Si les interventions de la matinée se centreront sur ces mécanismes, vécus à différents niveaux, elles nous ouvriront également, nous l'espérons, sur d'autres formes, d'autres manières de penser les choses... en faisant une place (ici même) aux personnes dont on parle, et en écoutant ce qu'elles ont à nous dire.

A l'heure où nous fêtons nos 10 ans d'existence, je voudrais adresser une pensée et remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont œuvrés sans relâche pour que cette coordination de l'action sociale soit aussi dynamique, et aussi toutes celles et ceux qui se sont investis, qui ont été, sont et seront demain les artisans de ce réseau et de ce partenariat.

Merci pour votre attention, je vous souhaite une excellente journée !

Merci et bon travail !





**Analyse de l'évolution
des politiques sociales et de leurs conséquences**

JEAN BLAIRON



**ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES
POLITIQUES SOCIALES**

ET DE LEURS CONSÉQUENCES

par Jean Blairon, directeur de l'asbl RTA

Mon exposé va se fonder sur de nombreuses recherches de terrain, consacrées par exemple aux pratiques d'insertion d'un CPAS wallon¹, aux pratiques des services d'accompagnement bruxellois et wallons², au rôle que peuvent jouer les associations par rapport aux personnes dont l'emploi s'est éloigné³, ainsi qu'aux analyses que font les personnes elles-mêmes de leur situation : de jeunes "NEETs"⁴ ou de résidents permanents dans les campings⁵, par exemple, recherches menées en association avec le RWLP. Des séminaires menés avec Robert Castel et Jean-Pierre Le Goff ont beaucoup aidé nos travaux, ainsi que des séminaires participatifs avec des groupes de professionnels, comme la Fédération wallonne des assistants sociaux de CPAS⁶.

Le format de l'intervention dans un colloque impose des raccourcis, des simplifications, qui peuvent entraîner des effets de dureté dans le raisonnement. Je vous remercie de bien vouloir le comprendre et j'imagine qu'un temps de discussion permettra de remettre de la nuance ou du recul là où il en manquera le plus.

De toutes les références que j'ai esquissées, il ressort une donnée centrale. Le travail social aujourd'hui est envahi par une constellation de termes qui paraissent faire évidence : accompagnement, autonomisation, responsabilisation, individualisation, resocialisation, etc.

Dans cette constellation, le travail social semble jouer un rôle vertueux de "grand libérateur" : avec abnégation, il ne demanderait qu'à s'effacer au profit d'un bénéficiaire réputé acteur, en tout cas désiré ou fantasmé comme tel. Notons d'emblée que la rétorsion n'est pas absente du paysage, lorsque le professionnel ne comprend pas que les bénéficiaires ne comprennent pas quel magnifique cadeau leur est fait dans ces circonstances. Le rejet moral peut se rencontrer :

"On les rend acteurs ; s'ils n'en veulent pas, n'est-ce pas la preuve qu'ils ne méritent pas d'être aidés ?"

La comparaison est dure, mais il faut se rappeler qu'à une autre époque, les missionnaires ne comprenaient pas davantage que les indigènes "ne comprenaient pas" qu'ils venaient pour les sauver et pour leur apporter le bonheur éternel.

Le thème de mon exposé est de voir à quelles conditions on peut échapper à cette dérive missionnaire d'un nouveau genre et comment on peut y parvenir sans jeter en quelque sorte le bébé de l'individualisation avec l'eau du bain.

Le schème structurant implicite de la nouvelle figure du social telle qu'elle se parle majoritairement est probablement "responsabilisation (individuelle) versus assistanat".

Ce schème fait souvent l'objet d'une critique au niveau du type d'interaction qu'il postule : on fait alors remarquer que le fait de "rendre acteur" ou de "rendre autonome" s'apparente à une injonction aussi paradoxale que l'injonction "sois spontané". Etre autonome sur commande est en effet des plus complexe et on ne devrait pas sous-estimer les effets de déstabilisation qu'une telle contradiction peut produire chez le bénéficiaire.

Mais cette analyse, exacte par ailleurs, a le gros défaut de ne s'intéresser qu'à la relation professionnel/bénéficiaire et, à l'intérieur de celle-ci, de faire porter tout le poids du problème sur l'agent, en faisant oublier

"la société qui est en lui", c'est-à-dire en négligeant le fait qu'il est souvent imposé aux agents d'être les relais d'un modèle de développement qu'ils n'ont pas choisi.

C'est à ce niveau du "modèle de développement" que mon exposé va prioritairement s'intéresser. Pour donner une image, on peut dire que toute politique de formation au sens large (toute intervention d'aide par exemple) contribue à former une politique, à produire une société.

Le double retournement

Le surgissement d'un travail social où le rôle de "grand libérateur" fait évidence a une histoire. C'est celle d'une victoire "retournée", comme on peut dire qu'un agent secret a été "retourné" et qu'il travaille pour la puissance qu'il avait pour mission de surveiller. Nous allons voir qu'il s'agit en quelque sorte d'un "retournement à deux tours".

Pour le comprendre, il faut se reporter aux grands mouvements culturels mondiaux de la fin des années soixante⁷. S'y exprime une forte demande de liberté (partout le poids des normes, de la hiérarchie, le pouvoir des "petits chefs" sont critiqués) et d'authenticité (on accuse la société d'abondance de nous endormir, d'être "unidimensionnelle", de manipuler nos désirs pour les détourner sur les choses).

- 1- "Travail social et capital culturel - Evaluation d'un dispositif d'insertion socio-professionnelle", InterMag, 2009, (www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-socio-economique/62-travail-social-et-capital-culturel-evaluation-dun-dispositif-dinsertion-socio-professionnelle).
- 2- "Pour une évaluation des services d'accompagnement", InterMag, 2012, (www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-associatif-institutions/339-pour-une-evaluation-des-services-daccompagnement5).
- 3- "Situations de désaffiliation sociale et politique d'emploi" InterMag, 2011 (www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-socio-economique/283-situations-de-desaffiliation-sociale-et-politique-demploi).
- 4- "Qu'ont à nous apprendre les "NEETs" ?", 2013, à l'initiative de l'OEJAJ, (www.intermag.be/toutes-les-analyses-et-etudes/444-qu-ont-a-nous-apprendre-les-neets ou <http://www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=11412>)
- 5- "Enquêtes auprès des personnes résidant dans les équipements à vocation touristique (Plan Habitat Permanent)", 2013, à l'initiative de l'IWEPs, (<http://www.iweps.be/rapport-de-recherche-ndeg13>).
- 6- "La dignité humaine en CPAS : quelles questions, quelles actions ?", InterMag, 2013, (<http://www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-socio-economique/396-la-dignite-humaine-en-cpas-quelles-questions-quelles-actions>).
- 7- Pour analyser ce premier retournement, nous nous appuyons sur les travaux de L. Boltanski et d' E. Chiapello dans leur ouvrage *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.

Ces demandes critiques de nature au fond culturelle auront un énorme retentissement ; elles seront toutefois captées, après la reprise en mains des "mouvements", par l'entreprise marchande qui prétendra y apporter une réponse, c'est-à-dire une voie de réalisation.

Deux citations permettent de prendre la mesure de ce retournement.

Un des ouvrages phares de la contestation est publié en 1967 ; c'est le *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations* de Raoul Vaneigem (on sent toute l'ironie du titre).

On y lit ceci⁸ :

"Un conditionnement parcellaire a remplacé l'ubiquité du conditionnement divin et le pouvoir s'efforce d'atteindre, par une grande quantité de petits conditionnements, à la qualité de l'ancien service d'Ordre. Cela signifie que la contrainte et le mensonge s'individualisent, cernent de plus près chaque être particulier pour mieux le transvaser dans une forme abstraite. Cela signifie aussi qu'en un sens, celui du gouvernement des hommes, le progrès des connaissances humaines perfectionne l'aliénation ; plus l'homme se connaît par la voie officielle, plus il s'aliène. La science est l'alibi de la police. Elle enseigne jusqu'à quel degré l'on peut torturer sans entraîner la mort, elle enseigne surtout jusqu'à quel point l'on peut devenir l'héautontimorouménos, l'honorable bourreau de soi-même. Comment devenir une chose en gardant l'apparence humaine et au nom d'une certaine apparence humaine."

«voici même que nous découvrons, plus que jamais, la joie d'entreprendre : la croissance foisonnante du phénomène associatif en témoigne chaque année un peu plus.»

"Voici un homme de trente-cinq ans. Chaque matin, il prend sa voiture, entre au bureau, classe des fiches, déjeune en ville, joue au poker, re-classe des fiches, quitte le travail, boit deux Ricard, rentre chez lui, retrouve sa femme, embrasse ses enfants, mange un steak sur un fond de T.V., se couche, fait l'amour, s'endort. Qui réduit la vie d'un homme à cette pitoyable suite de clichés ? Un journaliste, un policier, un enquêteur, un romancier populiste ? Pas le moins du monde. C'est lui-même, c'est l'homme dont je parle qui s'efforce de décomposer sa journée en une suite de poses choisies plus ou moins inconsciemment parmi la gamme des stéréotypes dominants. Entraîné à corps et conscience perdus dans une séduction d'images successives, il se détourne du plaisir authentique pour gagner, par une ascèse passionnellement injustifiable, une joie frelatée, trop démonstrative pour n'être pas de façade. Les rôles assumés l'un après l'autre lui procurent un chatouillement de satisfaction quand il réussit à les modeler fidèlement sur les stéréotypes. La satisfaction du rôle bien rempli, il la tire de sa véhémence à s'éloigner de soi, à se nier, à se sacrifier."

Retenons les termes "plaisir authentique, joie frelatée, rôles stéréotypés, négation de soi"...

Quelques années plus tard, dans leur ouvrage *L'entreprise du 3^{ème} type*, G. Archier et H. Sérieyx, chantres du nouveau management, tentent de répondre à la question de savoir si les entreprises françaises peuvent jouer un rôle dans la nouvelle compétition internationale. Ils prétendent qu'elles ne pourront y arriver qu'"en utilisant les idées de tous". Ils posent la question sans ambages :

"y a-t-il vraiment en France des vertus socioculturelles réellement exploitables dans le domaine de l'industrie ?"

Ils répondent oui avec l'enthousiasme des nouveaux missionnaires. Il est frappant de constater que leur réponse correspond trait pour trait à la critique de Vaneigem.

"Nous voici désormais plus soucieux d'être bien dans notre peau que d'être riches, nous voici plus sportifs, plus "branchés" sur les autres, sur le monde ; nous voici joyeusement amusés devant la prétention des galons mais capables d'accepter l'autorité d'animation, celle qui cherche à faire vivre la synergie des talents et non celle qui veut se faire reconnaître "en force" ignorant l'identité de l'autre (...); nous que l'on décrivait comme si peu civiques qu'il fallait inventer toujours plus de règlements pour nous forcer à adopter entre nous des conduites de citoyens, voilà que nous découvrons "l'informalité", c'est-à-dire la capacité d'accepter des conduites nouvelles pour peu qu'on y mette le temps et qu'on sache nous prendre pour des personnes responsables d'elles-mêmes plutôt que pour des assujettis (...); voici même que nous découvrons, plus que jamais, la joie d'entreprendre : la croissance foisonnante du phénomène associatif en témoigne chaque année un peu plus (qu'est-ce qu'une association si ce n'est le regroupement d'énergies, pour faire plus et mieux, ensemble ?); en outre, tous les cabinets de recrutement en témoignent : les candidats parlent beaucoup moins qu'avant d'argent mais beaucoup plus de réalisation personnelle dans la vie professionnelle ; voici également que tout notre monde du travail se trouve enrichi par l'arrivée croissante des femmes dans la vie professionnelle : elles apportent plus de réalisme, de sens pratique, un irrespect salutaire envers les discours, les principes établis, les grades, les médailles et les rentes de situation ; enfin, nous que l'on stéréotypait en nous vissant un béret sur le crâne dans des horaires toujours identiques rythmés par le petit crème du matin, l'apéro de midi et la belote du soir, voilà que nous découvrons les joies de l'imprévu et que nous nous révélons capables de nous accommoder heureusement de l'incertitude. Bref, les études de la Cofremca comme les observations de Theodore Zeldin nous décrivent comme moins aliénés, plus adultes, plus ouverts, plus souples, plus autonomes."⁹

En empruntant le langage de la sociologie des conventions, on dira que les aspirations de liberté et d'authenticité exprimées par les contestations culturelles ont été "traduites" par des propositions managériales qui ont pu se présenter comme une opportunité de réalisation des aspirations critiques.

Souvenons-nous que le Ministre des Affaires sociales et de l'Emploi du gouvernement de François Mitterrand n'hésitera pas à l'époque (1986) à lancer le slogan "Faire de chaque Français un militant de l'entreprise".

On perçoit bien me semble-t-il le retournement.

Notons d'emblée qu'il sera concomitant d'un second retournement : les acteurs, comme les syndicats, qui sont porteurs de critiques plus sociales que culturelles (demande d'égalité, de solidarité) vont être accusés d'autoritarisme, de logique

grégaire, selon une autre chaîne de traduction (on le sent déjà dans l'éloge de "l'approche féminine" réalisé par les prophètes du néo-management).

Pierre Bourdieu l'a bien mise en lumière à propos de l'acteur collectif par excellence, l'Etat (la fonction publique) ; il parle d'équations truquées :

MARCHE	ÉTAT
liberté	contrainte
ouvert	fermé
flexible	rigide
dynamique, mouvant	immobile, figé
futur, nouveauté	passé, dépassé
croissance	immobilisme, archaïsme
individu, individualisme	groupe, collectivisme
diversité, authenticité	uniformité, artificialité
démocratique	autocratique ("totalitaire") ¹⁰

Je crois qu'on peut sans peine dans ce jeu d'oppositions remplacer le terme "Etat" par le terme "organisation de mobilisation" : le même discrédit porte sur toutes les dynamiques collectives.

Bref, on voit qu'un intense travail culturel de traduction a eu lieu dans les années 70 et jusqu'au milieu des années 80. Par travail de traduction, les sociologues Callon et Latour évoquent un travail qui permet de lier des éléments au départ sans commune mesure.

Le double retournement que j'essaie d'illustrer fait que le problème initial (le système capitaliste) devient la solution proposée et que la solution (la critique sociale, les acteurs collectifs) peut apparaître comme un problème à liquider, toute l'attention portant désormais sur les individus en attente de reconnaissance et de réalisation d'eux-mêmes.

Aujourd'hui encore, nous pouvons voir des traces persistantes de cette méfiance envers les acteurs collectifs comme les syndicats dans la promotion politique du pléonasme fumeux de société civile (civil signifie ce qui concerne les citoyens, ce que veut dire précisément le terme société, "réunion d'hommes ayant même origine, mêmes usages, mêmes lois"), agrégat d'individus désinstitutionnalisés sensés incarner la démocratie elle-même...

8- R. Vaneigem, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, collection Blanche, ed. Gallimard, 1967. Les deux citations sont issues de la première partie - 'La perspective du pouvoir', section 'La réalisation impossible ou le pouvoir comme somme de séductions' : chapitre XIV (l'organisation de l'apparence) et chapitre XV (le rôle).
9- G. Archier et H. Sérieyx, *Mieux que la motivation, la mobilisation*, in *L'entreprise du 3^{ème} type*, Paris, Seuil, coll. Points, 1984, pp. 74-75.
10- P. Bourdieu, *La nouvelle vulgate planétaire*, Interventions, Marseille, Agone, 2002, p. 448. Ce texte, co-signé avec Loïc Wacquant, est paru initialement dans *Le monde Diplomatique* en mai 2000.

Les effets du double retournement

Ils commencent à être clairement perçus dans les années 90.

Toute une série de recherches de terrain menées par des sociologues comme P. Bourdieu, J.-P. Le Goff, D. Linhart, montrent que les propositions de "réalisation de soi", de découverte permanente, d'enrichissement de la tâche par la responsabilisation constituent en fait de nouvelles techniques d'assujettissement, plus exactement d'auto-assujettissement (on retrouve au passage le thème de "bourreau de soi-même" de Vaneigem...).

Pierre Bourdieu a ramassé ce raisonnement dans une phrase :

"Le discours d'entreprise n'a jamais autant parlé de confiance, de coopération, de loyauté et de culture d'entreprise qu'à une époque où l'on obtient l'adhésion de chaque instant en faisant disparaître toutes les garanties temporelles (les trois-quarts des embauches sont à durée déterminée, la part des emplois précaires ne cesse de croître, le licenciement individuel tend à n'être plus soumis à aucune restriction)." ¹¹

« On est fondé parallèlement à se demander si la vulgate psycho-pédagogique ne prépare pas aujourd'hui les jeunes à adhérer à la nouvelle culture managériale, voire à la présenter comme le seul mode de pensée possible. »

Dans le contexte d'une concurrence installée à l'interne, entre filiales, entre équipes, entre individus, et d'une flexi-précarité grandissante, Bourdieu requalifie les composantes de la nouvelle culture managériale en nouvelles techniques d'assujettissement :

"fixation d'objectifs individuels ; instauration d'entretiens individuels d'évaluation ; hausses individualisées des salaires ou octroi de primes en fonction de la compétence et du mérite individuels ; carrières individualisées ; stratégies de "responsabilisation" tendant à assurer l'auto-exploitation de certains cadres qui, simples salariés sous forte dépendance hiérarchique, sont en même temps tenus pour responsables de leurs ventes, de leurs produits, de leur succursale, de leur magasin, etc., à la façon d'"indépendants" ; exigence de l'auto-contrôle qui étend l'"implication" des salariés, selon les techniques du "management participatif", bien au-delà des emplois de cadres ; autant de techniques d'assujettissement rationnel qui, tout en imposant le sur-investissement dans le travail, et pas seulement dans les postes de responsabilité, et le travail dans l'urgence, concourent à affaiblir ou à abolir les repères et les solidarités collectives." ¹²

J'ai fait cette longue citation parce qu'il est frappant d'y retrouver les "maîtres-mots" du travail social d'aujourd'hui : responsabilisation, individualisation, fixation d'objectifs, auto-contrôle, "autonomie" (via le modèle des "indépendants").

Il est tout aussi frappant de constater que ces maîtres-mots peuvent décrire aujourd'hui la pédagogie mise en œuvre dans l'enseignement : c'est depuis le milieu des années 80 qu'un courant d'"ingénierie en sciences de l'éducation" a imposé une approche "psycho-pédagogique" qui vise à rendre l'élève acteur de son apprentissage, à transformer l'enseignant en accompagnateur du projet personnel de l'élève, etc.

Nous nous trouvons là dans une forme nouvelle de "transversalité négative" comme l'a avancé l'analyse institutionnelle.

Dans les années soixante, l'analyse institutionnelle reprochait aux institutions, par exemple éducatives, de remplir un rôle officieux d'aliénation au profit d'autres institutions. Fernand Oury prétend dans son livre *L'école caserne* que l'apprentissage des rangs, du silence (un quart du temps scolaire selon ses mesures) a pour fonction officieuse de préparer les jeunes à être des citoyens-soldats obéissants.

On est fondé parallèlement à se demander si la vulgate psycho-pédagogique ne prépare pas aujourd'hui les jeunes à adhérer à la nouvelle culture managériale, voire à la présenter comme le seul mode de pensée possible (qui échappe encore au formatage technocratique de l'action par la trilogie objectifs/moyens/résultats ?).

Mais qu'en est-il alors du travail social ?

Sous les termes "individualisation", "autonomisation" "responsabilisation" dont l'Etat social actif a fait ses maîtres-mots, on risque de trouver très souvent des pratiques d'assujettissement qui obligent ceux dont les droits fondamentaux ne sont pas respectés à se conduire comme des "entrepreneurs de leur vie", "entrepreneurs sans entreprises et sans guère de capitaux" (selon les termes de P. Bourdieu ¹³), les rendant par là-même responsables de leur situation (pour reprendre les termes de la citation ci-dessus : "tenus pour responsables du succès de leurs démarches").

Si la psycho-pédagogie a été le texte d'une transversalité négative en amont du système productif, on peut penser qu'un certain travail social imposé en installe une en aval : en libérant/contrainant les bénéficiaires à se conduire comme des parodies d'entrepreneurs, ne les conduit-il pas à donner bon gré mal gré un appui (culturel) à un système qui ne les appuiera pas ?



C'est ce que nous raconte une des personnes que nous avons interrogées dans le cadre d'une recherche que nous avons consacrée aux jeunes "NEETs". Son parcours est édifiant.

Zia est une auto-didacte très douée : depuis l'âge de trois ans, son grand-père l'initie au dessin à partir des mêmes livres que ceux qu'emploieront les enseignants de la section artistique qu'elle fréquentera.

Pour s'y faire accepter par ses pairs, elle fera chuter ses notes (brillantes) et redoublera plusieurs fois pour des problèmes de comportements (en endossant un rôle assigné de rebelle pour se faire accepter par ses camarades).

Elle bifurquera vers des études de coiffure où elle excelle ; elle voit toutefois sa progression ralentie pour des raisons pécuniaires.

"Oui, oui, j'ai bougé blindé. Et même payé des stages assez chers parfois pour partir un peu plus loin. (- Des stages en coiffure ?) Oui, oui. (- Donc des formations payantes ?) Oui, mais très pointues, avec des firmes qu'on ne connaît quasiment pas, parce que c'est déjà à un niveau professionnel plus élevé que l'Oréal ou..."

Est-ce que les salons, les patrons ne payent pas ce genre de formation ?

Si, parfois ils arrivent, parfois il y a des promos avec autant d'achat de produits les formations sont offertes. Parfois ce n'est pas possible parce que c'est des coûts de 10 000 euros pour trois jours. J'ai su m'en payer une à 5 000 euros. Une autre fois mon patron m'en a payé. Tout ce qui est sur Anvers, Bruxelles ça, souvent, c'est payé par les patrons. Donc moi j'ai été formée pendant presque trois mois par des boss qui ont eu confiance en moi."

Puis c'est l'épuisement prématuré et le rejet de la superficialité :

"Créer des modes, créer des styles, ça c'est à 18 ans quoi, après on grandit. Et je me suis rendu compte que la superficialité, j'ai fonctionné très bien un certain temps là-dedans, mais aujourd'hui à l'heure actuelle moi je n'ai plus envie de répondre de ça quoi."

Elle "se met au chômage" pour faire le point, décide de reprendre une activité de création artistique, déménage pour être en contact avec des groupes qui pourraient l'appeler, mais le constat est assez amer :

"Ici {où elle vit} c'est génial, c'est pour ça que je suis venue ici, c'est qu'au niveau artistique il y a de quoi faire, il y a moyen d'exposer facilement partout, il y a moyen de rencontrer très vite les gens, de se faire embarquer dans des projets. Voilà, c'est pour ça que je suis là. Mais bon, ça fait un an, même pas, ça fait..."

Est-ce que le choix de venir ici, dans cette ville, est lié à ça ? Pour multiplier les chances de contacts.

Oui voilà (- les opportunités.) Les opportunités.

Et avec le recul, est-ce que tu obtiens ce que tu souhaitais ?

Tout à fait mais ça ne peut pas se faire comme ça non plus. Je n'ai pas l'argent pour pouvoir sortir et aller rencontrer les gens qu'il faut tout le temps. C'est ça aussi, c'est encore l'argent encore une fois. Donc j'essaie de mélanger... pas mal. Mais alors si j'avais plus d'argent ça irait plus vite : j'irais boire un verre ; théâtre, machin, hop ça se met vite en contact très vite, j'ai le bagou, ça va. Ce que je savais faire avant la crise, honnêtement, je ne sais plus le faire."

11- P. Bourdieu, *Contre-feux*. Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale, Paris, Ed. Raisons d'agir, 1998, p 112.

12- Idem, pp. 111-112 .

13- P. Bourdieu, *Contre-feux 2. Pour un mouvement social européen*, Paris, Ed. raison d'agir, 2001 p 53.

14- Raisonement présenté et illustré dans notre recherche citée plus haut : "Situations de désaffiliation sociale et politique d'emploi" InterMag, 2011 (www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-socio-economique/283-situations-de-desaffiliation-sociale-et-politique-demploi).

« Il n'est pas d'office évident, par exemple, que certaines évolutions du travail social s'inscrivent toujours dans la lettre et dans l'esprit de l'article 458 du code pénal instituant le secret professionnel. »

Alors qu'on a pu désigner les héritiers comme bénéficiant d'une rente de situation, il faut parler aujourd'hui de **rente de participation** : dans le monde de l'activation/responsabilisation/autonomisation, le point clé est d'être "appelable", "activable dans un projet" ; or ne sont appelables que ceux qui sont déjà appelés et qui ont eu les capitaux nécessaires pour l'être : il y a beaucoup de cruauté à pousser à développer des projets personnels découplés d'un champ de possibles qui se prétend abstraitement ouvert mais qui possède des fermetures et des restrictions invisibles très nombreuses.

Les maîtres-mots autonomisation/responsabilisation/individualisation etc., sont ainsi porteurs d'autant d'ambiguïtés dans le travail social que dans le monde du travail.

On se doit d'y être attentifs à ne pas produire d'effets d'assujettissement paradoxaux.

Pour cela, des points de vigilance peuvent être mis en avant parce qu'ils sont susceptibles de plonger le bénéficiaire dans un environnement chaotique déstabilisant si ce n'est désubjectivant :

- le soumettre à un mélange d'aide "libératrice" théorique et de contrôle effectif ;
- le soumettre à des injonctions incompatibles : définir un projet individualisé "à blanc", ne pas suspendre les catégories qui cadenassent l'accès aux supports indispensables (par exemple de diplôme), ne pas se préoccuper des ressources qui seraient nécessaires ;

- sous-estimer l'effet culturel des promesses mensongères, dont le schème est "c'est mieux quand c'est moins bien" : par exemple le temps partiel présenté comme une fantastique opportunité de développer moult activités épanouissantes librement choisies : la précarité du travail présentée comme une antidote à la routine, la suppression des protections présentée comme une liberté retrouvée, etc. ;

- sous-estimer l'effet culturel des requalifications incongrues : comme baptiser l'usager "client", alors qu'il n'achète rien et qu'on lui reprochera très rapidement de vouloir "s'installer", comme si la fidélisation n'était pas le vecteur central de la constitution d'une clientèle...

Précisons une fois encore que ces critiques ne s'adressent pas aux agents, mais aux évolutions du champ du travail social, conduit par les logiques dominantes à jouer un rôle de transversalité négative en aval.

Peut-on retourner le retournement ?

Reprendre l'activité critique collectivement

La résistance individuelle de l'agent aux évolutions du champ est évidemment fragile.

Investir des collectifs critiques paraît plus adéquat et notre journée de travail en constitue potentiellement un.

Rappelons à la suite de Luc Boltanski que trois niveaux de critiques sont mobilisables dans pareille entreprise.

- Un premier niveau interroge les épreuves qui sont imposées aux bénéficiaires du travail social, en l'occurrence, pour voir si elles sont organisées "dans les règles". Il n'est pas d'office évident, par exemple, que certaines évolutions du travail social s'inscrivent toujours dans la lettre et dans l'esprit de l'article 458 du code pénal instituant le secret professionnel.

- Un deuxième niveau consiste à se demander si les épreuves imaginées sont bien adéquates. L'examen des trajectoires des jeunes "NEETs" montre que les épreuves d'activation qui se concentrent exclusivement sur l'envoi stéréotypé et programmé de CV sont inappropriées : parfois, trouver un logement ou participer à des actions collectives est une démarche bien plus pertinente et bien plus cohérente.

- Enfin, un troisième niveau conteste plus radicalement la manière dont la réalité est construite par les politiques, en montrant qu'elle est en décalage souvent important avec le monde tel qu'il se vit.

C'est le travail indispensable que réalisent tant d'associations, dont le RWLP peut être considéré comme le modèle tant au niveau de son rôle que des procédures de participation qu'il met en place. Je laisserai donc Christine Mahy donner des exemples de critiques à ces trois niveaux dans l'exposé qui va suivre.

Reconquérir le sens et proposer de nouveaux formats d'épreuve

L'exercice collectif de la critique, l'écoute des bénéficiaires peut conduire à reconfigurer le travail social qui doit être effectué.

Par exemple, l'histoire de la méthodologie de l'accompagnement (qui est le fait dans notre pays de professionnels travaillant dans le secteur du handicap et de l'aide à la jeunesse) fait sauter aux yeux les dérives dont ce terme fait aujourd'hui l'objet : dans beaucoup d'endroits, il redevient synonyme d'encadrement, trahissant par là son retournement. Il est en tout cas exclu d'introduire dans une pratique "d'accompagnement" des logiques de contrôle.

Dans le cadre de notre recherche sur les NEETs, nous avons d'ailleurs adapté un schéma d'aide individuelle construit avec les services d'accompagnement de personnes handicapées pour en proposer une version propre au travail social général.

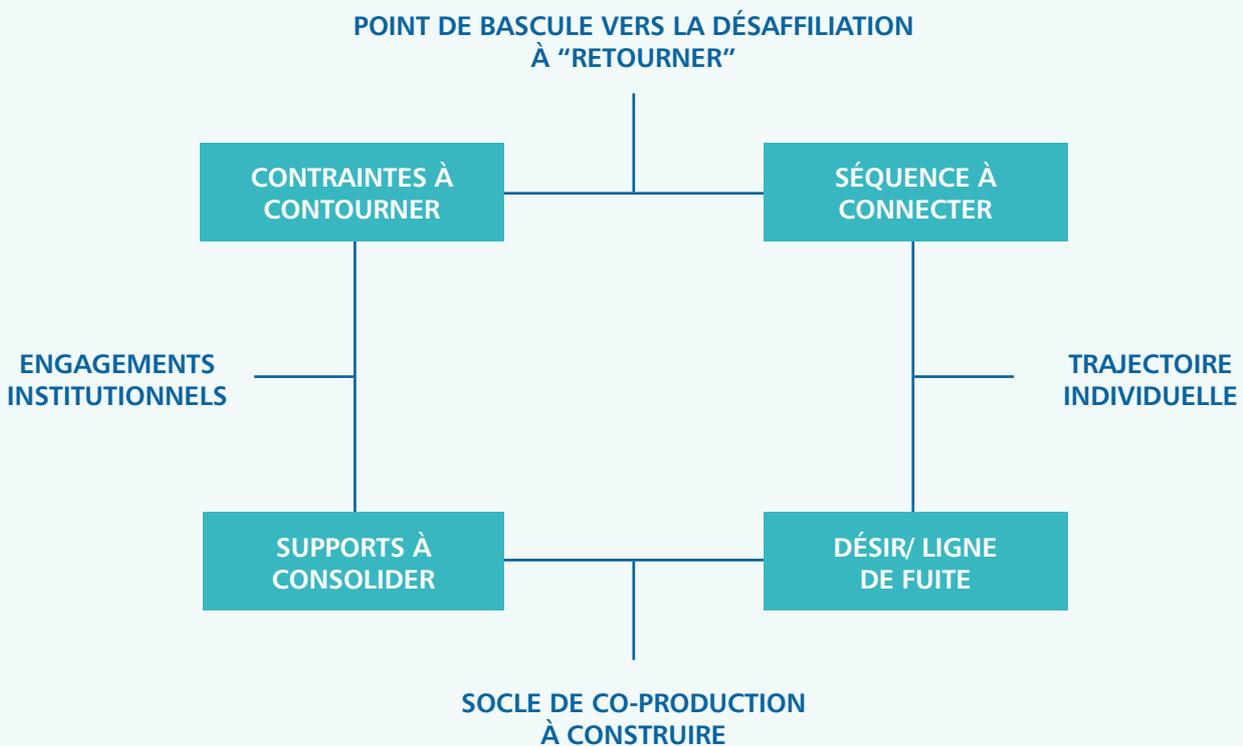
Le schéma correspond à la mise en place d'une **analyse stratégique participative** (réalisée avec la personne) ; il insiste sur quatre éléments-clés :

- Quels supports prioritaires renforcer dans la situation de cette personne, pour prévenir toute dégradation de sa situation ? Quelle aide permettrait un tel renforcement ?

- Quelle séquence connecter impérativement aux dynamiques en cours pour éviter à la personne de tomber dans un "trou noir" énergétique (exemple : après une année citoyenne) ?

- Quel désir entendre, quelle ligne de fuite peut-il esquisser (bien des possibles existent qui ne trouvent pas d'office à s'incarner dans les "cases" officielles) ?

- Quelles contraintes contourner et particulièrement sur quel "point de bascule" possible porter l'effort pour qu'il ne devienne pas une dynamique négative difficilement réversible ?



Reconnecter les types de critiques et d'acteurs qui en sont porteurs

Nous avons montré que le retournement des thèmes critiques était double et que le deuxième mouvement portait sur l'attaque des organismes de mobilisation, produisant une sorte de divorce des acteurs sociaux et des acteurs culturels.

Or il me semble que le travail social gagnerait à reconnecter ces deux dimensions de la critique. C'est la voie que proposait Robert Castel à un travail qui entendrait lutter contre les risques de désaffiliation :

Les "individus par défaut" sont ces personnes à qui "manquent les ressources nécessaires pour assumer positivement leur liberté d'individus". Il leur manque les ressources ou les supports "pour pouvoir se réaliser effectivement comme les individus qu'ils voudraient être". Ce n'est donc pas "l'absence de désir ou de volonté d'être des individus à part entière" qui les caractérise. Les "individus par excès", quant à eux, "ont en eux-mêmes, ou croient avoir en eux-mêmes, les supports nécessaires pour assurer leur indépendance sociale".

Cette approche conduit à porter toute l'attention sur l'égalité devant l'accès aux ressources et aux supports de "subjectivation" (gratuité effective de l'enseignement, lutte contre les barrières sociales à l'accès, luttes contre le "squat" des aides par ceux qui en ont le moins besoin, etc.).

Reconnecter les niveaux de l'action

Enfin, et c'est peut-être le plus important, il nous paraît urgent de reconnecter les actions qui portent sur le système et les actions qui portent sur les individus.

L'exemple-type est celui du logement.

Pierre Bourdieu a bien montré qu'on est passé d'une "aide à la pierre" à une "aide à la personne". Les travaux que nous avons menés sur la question montrent tous qu'il est vain de faire l'un sans l'autre. Il faut conjoindre et conjuguer les actions qui sont menées à ces deux niveaux. Et c'est peut-être là une voie qui est porteuse d'une autre articulation entre services publics et associations. Traditionnellement, leur complémentarité est pensée comme la conjonction d'une approche soucieuse de l'intérêt général et d'une approche capable d'"écouter les silences", les demandes non prises en compte par la réalité instituée.

Il me semble que votre coordination est porteuse d'une autre forme prometteuse de conjugaison, où les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle régulateur (par exemple en agissant sur le marché du logement, sur sa structure), conjugué à une intervention associative de "support" à la subjectivation, où l'aide serait totalement découplée du contrôle.

Nous sortirions là d'une logique où le pouvoir public est le "régisseurs-ensemblier" d'actions notamment associatives conçues sur le modèle de la sous-traitance, pour entrer dans une logique de travail social où l'action de support n'est pas découplée de l'action sur les ressources, où le travail avec "l'acteur" est conjugué à une action sur le système.

C'est la représentation que je me suis faite de votre coordination, c'est là qu'elle me paraît innovante, en ouvrant l'espace des possibles en même temps au niveau des individus et au niveau des politiques structurelles qui permettent seules une redistribution des ressources.

QUESTIONS - RÉPONSES

REFLEXIONS

Véronique Georis de l'asbl AMOS : *"Je voudrais embrayer sur ce que dit Jean Blairon, ce beau projet "Solidarité 1030" est financé jusqu'en 2015 et après cela nous devons malheureusement arrêter. Ce type de projet est gravement menacé par l'absence de financement par les pouvoirs publics alors qu'un service civil devrait-être accessibles pour tous les jeunes".*

Jean Blairon : *"je pense que la question est dans la réponse et je la partage".*

Guilhem Lautrec du CPAS de Schaerbeek : *"il me semble que la démarche coloniale dont vous parlez, les travailleurs sociaux en sont aussi les victimes. Il faut rappeler que le travail social existe avant les institutions et qu'en tant que métier il n'a pas besoin du CPAS, des associations. Une des réponses à ce qui est en train de se passer est de se rappeler qu'avant d'être des employés d'une institution nous sommes des travailleurs sociaux".*



Question du public : “je partage l’analyse et je me demande comment faire pour ne pas imposer aux bénéficiaires ce contrôle que nous exige nos institutions. Comment briser ce paradigme ?

Jean Blairon : “d’une part collectivement, il existe des comités de vigilance sociale par exemple et d’autre part et c’est un des enjeux des journées comme celle-ci, en construisant des collectifs hétérogènes. Chacun isolé dans son champ ne peut que subir des contraintes. J’imagine qu’au sein du CPAS vous avez déjà entendu des réflexions telles que “il faut que tu te responsabilises un petit peu”. Dans la mesure où nous prenons conscience de l’importance sine qua non du travail que nous ne faisons pas dans sa version de contrôle mais dans sa version de construction d’un capital culturel dont la société a besoin, dont tous ces gens ont besoin, ce serait plus facile de dire laissez-nous le faire pour que ça marche.

Pas de construction de projet sans mise en garde des supports et des ressources. Pas d’action sur les individus sans actions sur les systèmes. Ce sont des impositions culturelles qu’il nous appartient de renverser”.

Martine Cornil : “les premiers à souffrir d’un ras-le-bol, d’une gronde des travailleurs sociaux ce seraient les publics précarisés”.

Jean Blairon : “je lisais récemment un texte écrit en 1833. La logique de l’époque était de dire que nos bras constituent la richesse première de cette société. Et aujourd’hui la hiérarchie des richesses, c’est la richesse de la rente et de la terre qui sont au premier plan. Il faut remplacer la hiérarchie et pour cela il faut parler de “richesses”. En produisant de la connaissance, en produisant de la créativité, l’implication, l’engagement, la mobilisation, la confiance... nous produisons la richesse des richesses. C’est à nous de faire la démonstration que nous produisons la richesse première et rétablir une hiérarchie plus conforme à la réalité”.

14- Raisonement présenté et illustré dans notre recherche cité plus haut :
“Situations de désaffiliation sociale et politique d’emploi” InterMag, 2011
(www.intermag.be/analyses-et-etudes/lien-champ-socio-economique/283-situations-de-desaffiliation-sociale-et-politique-demploi).





“PAROLES D’USAGERS”,

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE !

“Paroles d’usagers” est une exposition itinérante qui plonge le visiteur au cœur d’une salle d’attente d’un service social.

Un parcours, deux espaces

Poussez la porte d'un service social et installez-vous d'abord dans la salle d'attente. Un délicat murmure se fait entendre, c'est celui des usagers. Ils n'ont pas de visage ou en ont mille à la fois, le vôtre, le nôtre, celui des gens qui nous entourent.

Plongez, ensuite, au cœur d'une avalanche de voix mêlées. Fermez les yeux et immergez-vous dans la pluralité des mots qui traduisent autant de rapports différents à l'institution sociale.

Voici dressé, en quelques lignes, le parcours que vous invite à suivre **"Paroles d'usagers"!**

L'art comme chemin complémentaire à l'analyse scientifique

Dans le cadre de la recherche **"Regards croisés : usagers et travailleurs sociaux"**, les chercheurs de la FdSS-FdSSB ont investi près de vingt services sociaux associatifs, bruxellois et wallons, afin d'y recueillir des témoignages d'usagers. Plus de cent entretiens ont été réalisés.

Au cours de l'analyse, ces récits singuliers seront objectivés et interprétés au prisme du regard distancié du chercheur. Afin de transmettre plus largement la parole des usagers, de nouveaux formats de diffusion ont été pensés! A la cellule **recherche'action** de la FdSS-FdSSB, l'art s'est imposé comme un chemin complémentaire à l'analyse scientifique.

Les chercheurs de la FdSS-FdSSB, Cécile Hupin (scénographe), Guillaume Istace (réalisateur-son) et le CBCS se sont associés afin de traduire, par une entrée plus artistique, la singularité des expériences vécues par les usagers et notamment, leur rapport particulier aux services sociaux. De cette collaboration, est né un parcours sonore, invitation à la rencontre de cet "Autre", celui qui porte une histoire et la dépose dans les services sociaux.

Une invitation à la réflexion...

Parce que les mots d'usagers appellent à questionner les modes d'intervention du travail social, à bousculer leurs professionnalités et en inventer de nouvelles formes ;

Parce qu'ils dessinent des contextes institutionnels singuliers, leurs carences et leurs richesses ;

Parce qu'ils portent une réflexion plus large axée, notamment, sur le secteur associatif et sur nos politiques sociales ;

Parce que ces mots méritent d'être entendus ;

Nous vous invitons à croiser, vous aussi, le regard des usagers...

"Paroles d'usager" : une exposition itinérante !

Pour toute information complémentaire concernant l'exposition et les modalités pratiques de son installation (disponibilité, tarifs de location,...), adressez-vous à **Khamisa Achargui** : **khamisa.achargui@fdss.be** ou au 02/250 09 10.



LES EFFETS DES POLITIQUES SOCIALES

SUR LES PLUS PRÉCARISÉS

par Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté

À travers les différentes prises de paroles, qu'elles soient positives ou non, on entend l'indignité profonde présente quand une personne entre en relation avec un tiers professionnel. Une personne va à la rencontre d'un assistant social, que ce soit dans un CPAS ou dans l'associatif, lorsqu'elle est dans un moment où elle a pu rassembler ses forces pour aller "déshabiller" quelque chose. On ne sait pas si c'est bien ou pas bien, mais on sait que l'on va devoir "déshabiller" quelque chose pour tendre la perche à ceux qui sont en face, en espérant qu'ils rencontreront la perche au bon moment, dans le bon tempo, de la bonne façon de sorte que ce soit en adéquation avec ce dont on a besoin. C'est de l'ordre d'une intimité très forte. Au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, les gens nous disent que c'est au moment où ils sont le plus forts qu'ils peuvent aller rencontrer un interlocuteur. Alors que celui qui est en face, le voit d'abord avec ses faiblesses quand il présente sa situation. C'est très difficile de rassembler qui on est pour aller dans une interaction. Il y a quelque chose qui est de l'ordre de l'intime.

C'est très fort en lien avec à des questions fondamentales du travail social que ce soit dans les services publics ou l'associatif. Les sphères de liberté sont un peu plus larges chez les uns ou les autres, mais tout est variable. Les sphères de liberté dans l'associatif, sur la manière d'être dans la relation avec les personnes sont elles aussi dictées par les réglementations, comme elles le sont dans les CPAS. Comment tous les acteurs joueront avec ces contraintes mises sur les dispositifs pour créer un espace qui respectera le tempo, la dignité, les particularités, la force que les gens ont pour pouvoir se mettre en chemin vers ce qu'ils ont envie de prendre en main, d'aborder, de régler, de dépasser ou d'investir ? Aujourd'hui, publiquement, structurellement et politiquement, on est en train d'organiser une nouvelle forme de déprivation. C'est

en quelque sorte un pillage de la population. Le pouvoir décideur est en train d'organiser volontairement la déprivation de la vie privée.

A partir du prisme européen, on utilise plusieurs éléments pour mesurer la pauvreté ou l'appauvrissement. L'élément financier est utilisé sur base du calcul des revenus. En dessous d'une certaine somme, les gens sont considérés comme vivant en dessous du seuil de pauvreté. D'autres éléments complémentaires sont étudiés comme la déprivation matérielle. Cette mesure montre les choses nécessaires dont se privent les gens dans leur quotidien pour arriver à tenir. Les questions posées dans les questionnaires de déprivation matérielle sont du type : avez-vous 1000 € d'avance sur un compte en cas d'imprévu ? Savez-vous chauffer correctement votre logement ? Mangez-vous un repas protéiné deux fois par semaine ? ... Sur base de ces éléments, on constate qu'à Bruxelles et en Wallonie, on est dans un état de très forte déprivation matérielle.

Un troisième élément utilisé au plan européen est la déprivation matérielle des enfants. On prend en compte une série de critères comme l'accès à la culture, à une activité sportive, à une semaine de vacances, à un endroit chauffé pour faire les devoirs, ... En étudiant la déprivation matérielle des enfants, on constate que c'est dramatique.

Un quatrième élément étudié au plan européen est la faible intensité de travail. Dans un ménage, sur une année complète, on calcule qui a travaillé, combien de jours. La question n'est pas de savoir si on a du travail ou pas, mais bien le nombre de jours de travail. Ces éléments sont cumulés pour évaluer la pauvreté.

Or, nous trouvons qu'il faut également étudier un autre élément : la déprivation de la vie privée, et le renvoyer vers le monde politique. Cette déprivation de la vie privée, je la situe à deux endroits : dans nos pratiques et dans les décisions politiques.

«Aujourd'hui, publiquement, structurellement et politiquement, on est en train d'organiser une nouvelle forme de déprivation.»

Tout d'abord, je la raccroche à nos pratiques, à ce que l'on met dans nos institutions, à ce que l'on exige des gens qui sont en face de nous. Exige-t-on de la responsabilité ou une hyper responsabilisation qui n'est exigée de personne d'autre dans la société ? Exige-t-on la capacité de se comporter comme un bon citoyen, par exemple en matière de consommation, ou exige-t-on une hyper citoyenneté inapplicable par tout un chacun au vu de l'organisation de la société consumériste ? Que mettons-nous en place pour contractualiser les choses ? Est-ce le résultat de la personne qui compte ou le résultat de ce qu'il faudra chiffrer dans nos colonnes d'évaluation ? Est-ce notre agenda ou le tempo qui convient au processus et au cheminement de la personne ? Comment joue-t-on avec les règles et contraintes présentes à l'intérieur de nos institutions ? Comment est-ce que l'on prive ou déprime ? Ou au contraire, comment nourrit-on le processus de vie privée qui émane de l'intimité que les gens viennent déposer pour pouvoir travailler avec eux ?

On sait qu'aujourd'hui que cela peut dérapier. Dans les services, les gens vont du meilleur au pire. Certains estiment qu'il faut mettre les gens au pas, qu'il n'y a qu'à, ... D'autres questionnent leurs pratiques d'accompagnement.

Ensuite, le gouvernement fédéral, entre autre, a aujourd'hui dépassé un cap. C'est suffisamment intense pour s'en inquiéter et créer des alliances entre le monde associatif, les services publics et les citoyens qui ont envie de s'engager pour une société plus juste où les inégalités sont réduites.

Tous les mécanismes prévoient, institutionnellement, qu'il soit normal de dépriver les gens de leur vie privée, qu'il soit normal que l'on puisse tout savoir de leur vie privée, qu'il soit normal qu'on organise la transparence des gens, alors qu'on organise l'opacité des gens enrichis sur le dos des autres. Les dispositifs mis en place par le Ministre Borsus prévoient, en matière de remise au travail dans les CPAS, d'envisager la levée du secret professionnel afin que les assistants sociaux puissent contribuer activement et obligatoirement à dénoncer la fraude sociale, soit disant énorme.

C'est dans les textes aujourd'hui d'avoir, dans les CPAS, un dossier social électronique qui suivrait une personne quand elle passe d'une commune à l'autre. Cette circulation électronique de flux d'informations représente un danger. Quels sont les citoyens qui, aujourd'hui, ont la chance de n'avoir jamais dû s'adresser à un CPAS ou à tout autre service d'aide matérielle de l'état ? Quels sont les citoyens qui sont contraints de porter tous les paquets de leur vie à tous les endroits où ils vont ? On a le droit de laisser un paquet de sa vie à un endroit, parce que c'est à cet endroit-là qu'il a existé, à un moment donné. C'était dans ce CPAS-là, dans un temps d'histoire qui s'est mal ou moyennement passé, peu importe. Je change d'endroit,

je vais vivre ailleurs, j'ai le droit de me redire dans les conditions que j'ai décidé, comme n'importe qui. Le balluchon n'a pas à être transporté par un tiers extérieur.

Un troisième élément qui est plus qu'inquiétant, est l'idée d'inviter les personnes aidées par le CPAS à remplir un travail d'intérêt général. Avec quelle capacité et quelle autonomie, à partir du moment où ils ont un conditionnement financier, les gens pourront-ils refuser ça ? Qu'est-ce que je vais accepter de faire pour prouver ma bonne foi, pour prouver que je suis actif, que je suis à l'heure, que je suis en train d'être le porteur de ma vie ?

Un autre élément préoccupant, entre autre en Région wallonne, est l'hypothèse de créer le statut des inutiles. Pour une série de gens dont l'emploi s'est tellement éloigné, cela va être très compliqué d'accéder à l'emploi puisqu'il y a rareté de l'emploi. Pourtant, tout le monde a envie de se sentir utile et engagé dans une logique de travail mais cela ne veut cependant pas dire dans un emploi classique et traditionnel. Aujourd'hui, il y a des discussions sur la création de ce statut d'inutile pour des gens que l'on devra laisser quelque part, le moins dérangent possible.

En tant qu'acteur de terrain, il faut se poser la question où l'on se situe sur ces axes qui touchent à la déprivation de la vie privée.

Au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté, des gens nous disent que la pauvreté c'est être privé de richesse matérielle, mais c'est aussi être privé de richesse relationnelle et de richesse affective. Des gens nous disent : *"J'ai renoncé à une vie affective et amoureuse parce que je n'allais pas entraîner quelqu'un dans la condition où je suis. J'ai envie mais je me suis empêché de recommencer une vie de couple puisque la non individualisation des droits va me mettre dans la merde. Je me suis privée d'un compagnon parce que mes enfants avaient les allocations d'orphelin."*

Maintenant ils nous parlent de déprivation de la vie privée c'est-à-dire d'être rendus transparents de la tête aux pieds et contrôlés par un système qui dit qu'ils sont les coûteux de la société. On fait peser sur les gens qu'ils sont le problème.

Il y a un élément troublant dans la déclaration de politique générale du fédéral où à plein d'endroits on parle des entreprises, des employeurs et du contrôle de ceux-ci. Ce qui est troublant, c'est que lorsqu'on y parle du contrôle des entreprises, il y a une phrase, tout à fait légitime, qui dit que : s'il faut contrôler les entreprises pour éventuellement les sanctionner, il faut que ce soit modéré parce que dans les entreprises, on peut commettre des erreurs de bonne foi. Par contre, dans la partie qui concerne les personnes, il n'y a jamais de phrases qui disent que des personnes pourraient commettre des erreurs de bonne foi. Mais, il y a partout fraude sociale, contrôle, sanction, activation, mobilisation, imposition, ... Nous avons des combats à mener par rapport à ça.

Sommes-nous impuissants ? Je ne le pense pas. Par rapport aux dossiers électroniques, heureusement, les fédérations des CPAS se sont positionnées contre. Mais ce n'est pas suffisant. C'est aussi extrêmement important que les alliances associatives se positionnent contre. On est plus fort si on défend le même objectif et s'il est défendu par des tiers extérieurs qui légitiment l'importance de ne pas dériver de cette façon-là dans le travail social. Les alliances sur les actions de terrain sont importantes, dans le quotidien, pour qu'elles soient plus adéquates, plus adaptées à ce que la population souhaite dans leur tempo, leur trajet... mais aussi sur le champ politique et le champ de la décision supérieure pouvant apporter des changements au système. Rien n'est mieux défendu que quand il l'est par des tiers qui n'ont rien à voir à priori. Il y a là des alliances extrêmement fortes à faire pour remettre des balises dans les fondements du travail social. Nous sommes à un moment crucial pour

« tout le monde a envie de se sentir utile et engagé dans une logique de travail mais cela ne veut cependant pas dire dans un emploi classique et traditionnel. »



« Il n'est plus de bon ton qu'une personne dise ce qu'elle aimerait faire dans la vie. »

Christine Mahy

mener des combats comme ceux-là, des combats majeurs qui doivent nous porter massivement.

Des conditionnalités se sont ajoutées à la manière dont on doit traiter les choses dans les CPAS, des conditionnalités qui pèsent sur les chômeurs et les gens en formation, dans les lieux de travail, ... Il n'est plus de bon ton qu'une personne dise ce qu'elle aimerait faire dans la vie. Il est de bon ton qu'elle se plie aux conditions nécessaires pour rentrer dans la case qui existera peut-être au moment où quelqu'un d'extérieur l'aura décidé et qu'elle y mette les pieds le plus vite possible. On a perdu sur une série de choses comme celles-là mais on est au bon moment pour mener des combats importants.

Cette déprivation de la vie privée touche les plus affaiblis. C'est aussi une forme de déprivation de la vie professionnelle. Ce sont des éléments et des règles à l'extérieur de nous et pour lesquels on va prendre plus de temps à rendre des comptes plutôt que de consacrer ce temps à la construction d'autre chose. Dès lors, comment fait-on des alliances intelligentes pour ne pas tous mettre notre combat au même endroit mais pour se les partager et pouvoir gagner ?

Une chose qui nous booste quand on rencontre les gens, c'est cette conviction qu'ils font le mieux possible avec les richesses qu'ils possèdent. Quand les richesses sont faibles, on fait le mieux possible. Ce qui peut nous paraître bizarre dans le comportement des gens est forcément le mieux possible qu'ils puissent faire puisque personne, sauf une petite catégorie de gens extrêmement déviants, ne cherche à se faire du mal. Si on a cette conviction, comment va-t-on mener ces combats pour être nous aussi le mieux possible et créer des alliances ?

Le chantier est gigantesque mais il existe des espaces qui donnent de l'espoir. Il y a, par exemple, le mouvement "Hard boven Hard", "Tout autre chose" qui réunit de l'associatif et des citoyens et se met en alliance avec les syndicats. Il y a une sorte de déchéance par rapport au monde associatif et syndical. On se dit que c'est plutôt à partir des citoyens que l'on doit redémarrer. Il y a une

dynamique très positive autour de ce mouvement. Il y a aussi toute la dynamique de D19-20 autour du TTIP. En préparation de la grève nationale du 15 décembre, des alliances fortes se créent entre le monde associatif et le monde syndical, deux mondes qui, auparavant, n'avaient pas l'air d'avoir de raisons de se rencontrer.

Les assistants sociaux ont encore beaucoup à apprendre sur ces mobilisations. Au lieu de déposer leurs plaintes en interne, comment les transformer en une dynamique collective, pour se rallier avec d'autres ? Il y a des barrières à briser si on veut éviter que la concurrence s'installe entre travailleurs et usagers. On sait aujourd'hui, qu'il y a une contamination de peur d'un certain nombre de

travailleurs dont la situation instable est devenue inconfortable parce que le revenu n'est pas énorme, les conditions de vie sont compliquées, les logements sont chers pour tout le monde, etc. Les travailleurs sociaux voient dans l'usager assis en face d'eux celui qui serait en train d'appauvrir le reste et de les mettre en danger. Et pourtant, c'est faux qu'il n'y a pas de richesse, c'est faux qu'il n'y a pas d'autre modèle, c'est faux qu'il y aurait des forts et des faibles, et c'est faux que les gens en face de nous souhaitent ne pas avoir une part active à l'organisation de la société. Tout simplement, ils se comportent comme le système leur demande de se comporter.

Il faut faire des alliances de façon intime et intense et se lancer dans la bagarre.

Il est raisonnable aujourd'hui de se contraindre à réduire l'activité directe de première ligne pour s'autoriser à se repolitisier, ensemble, à l'intérieur de nos associations et des institutions. Cela veut dire avoir du temps de réflexion, du temps où on lit, on analyse, on démonte ce qu'on entend dans les médias, du temps pour se lier politiquement, pour se lier en termes d'organisation sociale en alliance, pour être plus efficaces et que dans le long terme les choses changent de façon bénéfique par rapport aux populations que nous avons en face de nous. Comment nous autorisons-nous ce temps-là ? Comment est-ce que l'on se le donne à l'intérieur de l'association ou du CPAS et comment est-ce qu'on se le donne à l'extérieur avec d'autres ? La coordination sociale, c'est donner du temps pour ces choses-là. Il faut le faire sur le champ politique avec urgence et en se donnant des priorités praticables qui touchent aux fondamentaux de notre métier et de nos institutions.

QUESTIONS - RÉPONSES

REFLEXIONS

Question du public :

"La question de l'allocation universelle, est-ce une mesure impossible ?"

Christine Mahy : "innover, inventer en termes de ressources financières c'est indispensable mais ça doit se faire en même temps qu'innover, inventer par rapport à la notion de travail. Personnellement je trouve qu'il est extrêmement dangereux d'aborder la question des ressources si on ne pense pas en même temps l'absolue nécessité de se sentir faisant partie d'une collectivité et utile dans le bon sens du terme à travers le travail.

Si cette proposition est réfléchie de manière étroite, l'allocation universelle ne pourrait en rien réduire les inégalités. Et pourrait rendre les gens encore plus inutiles aux yeux du système. Je pense que c'est un chantier".

Question du public :

"je pense qu'il y a un phénomène qu'il est important de prendre en compte et qui devrait susciter des alliances avec les acteurs de la santé mentale, c'est l'auto-exclusion. Des personnes qui s'auto-excluent de l'aide. On le vérifie dans les quartiers, à force de se sentir humiliés beaucoup de gens et notamment beaucoup de jeunes adultes s'auto-excluent et ne vont même plus demander ce à quoi ils auraient droit et tournent le dos à la société. Ils s'auto-excluent mentalement à l'intérieur d'eux-mêmes et vivent les événements coupés d'eux-mêmes, coupés de leurs émotions. En tant que travailleurs sociaux nous vivons ces situations et arrivons à nous couper nous-même de nos propres émotions face à notre impuissance et aux difficultés des personnes en face de nous. C'est un espace à explorer et à mettre en équilibre, amener les personnes à pouvoir parler dans un endroit bienveillant, dans un endroit où l'on n'est pas en train de contrôler ce qu'ils font".

CM : "l'auto-exclusion c'est peut-être pour certaines personnes le meilleur moyen pour se respecter elles-mêmes plutôt que d'être un objet du système. Le travail réalisé par la Fédération des Services Sociaux c'est un début de ça, un regard croisé entre ce qui se passe pour les intervenants sociaux et ce qui se passe pour les publics. "

Question du public :

“les travailleurs sociaux sont ma foi du côté des personnes plus outillées, il a des collègues, une institution, des ressources à proximité. Ce qu’il faut c’est se donner un temps et des endroits pour pouvoir faire ce travail. Il y a peut-être des lieux à réinvestir comme la Fewasc, la fédération des assistants sociaux ou à créer.”

Question du public :

“je voudrais rebondir sur la question de l’urgence. En matière d’exclusion nous sommes tous dans le même bateau, l’ensemble des travailleurs sociaux quel que soit le secteur où l’on travaille et les personnes que nous rencontrons. Pas mal de mobilisations vont avoir lieu les prochains jours et je pense que c’est important que l’on se mobilise tous ensemble. La question est de comment s’organiser ?”.

CM : “on a quand même connu une période avec par exemple des combats corporatistes en faveur des entreprises de formation par le travail, en faveur des associations d’insertion par le logement,... et c’est très bien. Maintenant on est dans le problème de la défense d’un secteur par rapport à un autre. Aujourd’hui nous avons besoin d’éclater ce champ et ne plus attendre que les têtes des pyramides se rencontrent mais que les travailleurs se revoient, en croisent d’autres et fassent tomber les barrières. Les grandes organisations comme les syndicats devront également bouger, eux aussi sont questionnés sur qui ils sont, le questionnement sur la liberté associative.

Il faut avoir des objectifs ambitieux avec des étapes accessibles. Nous sommes dans une sinistrose aujourd’hui et quand en tant que travailleur on fréquente tous les jours des gens qui sont dans la merde ce n’est pas facile à gérer. Il faut se donner des combats que l’on peut gagner. Il ne faut nécessairement chercher la complexité mais c’est cette volonté de croiser les acteurs. C’est impressionnant comme aujourd’hui le rouleau compresseur d’une partie du monde politique et le rouleau compresseur d’une responsabilité accablante du monde des médias arrive à faire avaler à une toute grande majorité de la population que c’est inéluctable, il n’y a rien à faire... On doit dans la mesure des moyens faire le mieux possible.”

Claire Geraets, médecin généraliste dans une

Maison Médicale : “je voudrais revenir sur la notion de déprivation de la vie privée. La semaine passée j’ai une patiente qui est arrivée et qui est menacée d’être exclue du chômage au 1er janvier. Afin de pouvoir continuer à bénéficier d’allocations de chômage elle doit prouver des problèmes de santé et elle vient donc avec son formulaire. Sur ce document il y a une date de convocation d’Actiris et elle doit apporter tous les éléments et les preuves concernant sa santé physique et mentale. Cela va à l’encontre de tous les droits de vie privée, de secret professionnel et de droits du patient. Peut-on se permettre de briser tous ces droits ? Le ministre de l’emploi a été interpellé à propos de cette situation et a répondu que ces conditions sont imposées par le Fédéral. Les personnes d’Actiris ne sont pas compétentes mais comme c’est imposé par le Fédéral je l’applique. Personnellement ça me pose question. Je me suis dit j’espère que dans un régime fasciste il ne sera pas mon bourgmestre. Si parce que l’autorité l’impose je l’applique il y a quand même un problème. Je voudrais soutenir cet appel à la mobilisation. Ce n’est pas uniquement une régression sociale mais une régression démocratique extrêmement grave qui est en train de se passer”.

CM : “j’ai été interpellée par la directrice du Miroir vagabond à ce sujet. Nous faisons face à des demandes afin de reconnaître le plus de gens possible avec une incapacité de 33% ou plus parce que ça va les faire gagner x mois ou années avant l’exclusion. On est dans des chaînes qui ont l’air protectionnelles, des bouées de sauvetage, mais un jour cela va “exploser”.



Christine Mahy & Martine Cornil



REVENEZ LUNDI

THÉÂTRE-ACTION

L'histoire

Gervaise Latulipe a 51 ans et 3 enfants qu'elle élève seule. Assistante sociale, elle s'occupe de personnes en situation précaire, comme Johanne Zappa. Johanne Zappa a 45 ans. Formations, petits boulots... petits boulots, formations : la précarité est son lot quotidien. Elle fait partie de ce que certains appellent dédaigneusement "la génération CPAS", de la génération précarité... Gervaise et Johanne sont les deux personnages du spectacle.

Nous sommes dans un Centre Public d'Action Sociale, à l'heure de table. Épuisée, Gervaise, l'assistante sociale, s'est enfermée dans son bureau. Elle mange son sandwich à la fenêtre, quand elle est interpellée par Johanne, qui vient la remercier pour l'obtention d'un logement social. Derrière ce merci se profile une urgence. Elle a besoin, dans l'instant, d'un formulaire lui permettant d'aller chercher gratuitement des somnifères ...

Johanne vient donc remercier Gervaise, mais le système ne prévoit pas les remerciements. Johanne trouve la porte fermée. Celle qui est de l'autre côté est incapable d'imaginer que l'assistée veut lui donner quelque chose et non prendre le peu d'énergie qui lui reste. Les deux femmes sont en réalité appelées à se conformer à un modèle social insoutenable à la longue. Si celle qui est assistée n'a jamais la permission sociale d'aider l'assistante, quelle place reste-t-il pour une compréhension élargie de la racine des problèmes de l'une et de l'autre ? Le geste de remercier et d'accepter les remerciements, a le potentiel de mettre les deux sur une sorte de pied d'égalité. Mais il peut être très difficile de voir que la femme de l'autre côté de la porte a, elle aussi, quelque chose à offrir...

L'argument

Deux personnages : une assistante et une assistée sociale. L'une a pour consigne de réduire les frais, d'exclure, l'autre a pour urgence de recevoir son allocation. A priori, tout semble séparer ces deux femmes. L'une travaille et a donc une existence reconnue par la société, l'autre pas. L'une gagne de l'argent, l'autre pas. Au fil du spectacle, la frontière entre les deux s'amenuise et apparaissent des questions et des ressentis qui leur sont communs. Toutes deux sont des femmes. Que l'une soit dans la structure et l'autre en dehors, toutes deux y vivent un enfermement, aucune n'y a de poids réel.

Dans les relations de travail, le lien social est comptabilisé en pure perte : la relation humaine est une perte financière. Être assistante sociale est dévalorisé comme l'est le fait d'être assistée. Le lien social, la solidarité sont exigeants. Ils se rompent lorsque les personnes ne se reconnaissent plus dans une même classe sociale alors qu'elles en font partie.

"Revenez lundi", c'est aussi une porte entrebâillée, celle qui peut s'entrouvrir entre deux femmes qui sont de la même classe sociale, du côté de tous ceux qui produisent la richesse et n'en récoltent que les miettes".

"Revenez lundi", un spectacle pour questionner ensemble ce monde qui trop souvent nous sépare les uns des autres.



- **Dramaturgie** : Catherine Graham
- **Écriture** : Patou Macaux et Maureen Martineau, sous la direction de Catherine Graham
- **Interprétation** : Patou Macaux et Danièle Ricaille
- **Mise en scène** : Giovanni Orlandi et Michel Cormier
- **Scénographie** : Soivi Nikula et Pierrick Fréchette
- **Éclairages** : Gippi Mazzarella et Olivier Duriaux



PRÉSENTATION DE PRATIQUES SOCIALES INNOVANTES :

LA CONFIANCE AU CŒUR DE L'ACTION



« **“Paroles de parents”** Projet de soutien à la parentalité du Pôle Participation Sociale et Culturelle du CPAS de Schaerbeek, présenté par Méлина Kasvikis. »

Depuis 2010, les CPAS perçoivent un subside du SPP Intégration Sociale pour lutter contre la pauvreté infantile en menant notamment des actions en soutien à la parentalité.

Le CPAS de Schaerbeek, conscient des difficultés que les situations de précarité engendrent dans l'exercice de la parentalité, propose depuis 2011 un groupe de paroles qui s'adresse à tout parent désireux d'échanger autour de questions touchant à l'éducation et à la parentalité. Ce groupe de paroles est la concrétisation de la volonté du centre de s'inscrire dans une dynamique de soutien à la parentalité.

Pour la mise sur pied de ce projet, le Pôle Participation Sociale et Culturelle du CPAS de Schaerbeek a fait appel au Service de Santé mentale le Méridien et plus précisément à son équipe communautaire.

L'équipe du collectif de Santé Mentale est composée d'une quinzaine de professionnels du secteur social et de la santé mentale travaillant dans les quartiers populaires de Bruxelles et possède une riche expérience d'animation de groupe de paroles.

Ces travaux de groupe sont basés sur des références issues de l'Education populaire développée en Amérique latine par Paolo Freire (pédagogue et philosophe brésilien).

C'est dans cette lignée que s'inscrit le partenariat du CPAS de Schaerbeek et du Méridien.

Le groupe “Paroles de parents” a pour objectif d'aider les parents, les mères en particulier, souvent à la tête d'une famille monoparentale, à faire face aux difficultés qu'elles peuvent éprouver dans l'éducation de leurs enfants. La méthode utilisée durant les groupes de paroles, est d'impliquer les participantes en les plaçant au centre de la démarche. Celles-ci ne sont pas invitées à venir “prendre des leçons” ou “apprendre des recettes”, mais bien à échanger leurs expériences par rapport aux problèmes liés à la parentalité. Elles sont amenées à trouver ensemble des réponses à leurs questions.

Le cadre est établi et adapté avec tous les membres du groupe : confidentialité, non-jugement, écoute, respect des horaires, ... Chacune s'engage à les respecter.

Les thèmes abordés sont choisis par les participantes. Concrètement les participantes sont encouragées à réfléchir ensemble autour de questions qui les préoccupent comme par exemple, la question des limites : En tant que parents, quelles sont mes limites ? Que suis-je prêt à accepter ou non ? Quelles limites imposer aux enfants ? Comment leur faire savoir ? Comment est-ce que je réagis ou aimerais réagir si une limite est franchie ?...

Le rapport entre les professionnels et les participantes est basé sur l'échange et la réciprocité. Au sein du groupe, les professionnels ne sont pas là en tant qu'“experts” même si leurs savoirs seront mis en dialogue avec les savoirs des participantes. Cette approche favorise l'émergence des ressources propres au groupe pour faire face aux difficultés vécues. Par là-même, il s'agit de reconnaître et valoriser le potentiel dont les parents disposent dans leur rôle de parent en lui accordant de l'importance et en construisant éventuellement d'autres manières de faire et/ou d'être avec leur(s) enfant(s).

Le fait d'être à l'écoute des expériences partagées par les autres permet à chacun de profiter des apports différents de chaque participante. Cette expérience collective favorise ainsi la reconnaissance de la diversité des approches et des manières d'incarner ce “rôle de parent”, dans une certaine ouverture d'esprit.

Résumé du film “Paroles de parents”

Après une brève introduction du projet par Nathalie Thomas (psychologue au Méridien) et Nadine Lemerck (animatrice au Pôle Participation Sociale et Culturelle), la vidéo présente les témoignages des participantes au groupe de “Paroles de parents” 2014.

L'occasion de découvrir ce qu'elles pensent du projet, comment elles ont vécu les séances et ce qu'elles en retirent.

« La campagne **“les gestes qui sauvent”** de la CSC, membre de la Coordination Sociale de Schaerbeek (CSS), présenté par Lazaros Goulios et Khadija Khourcha. »

Les mots et les gestes

Nous avons tous en mémoire le 1^{er} janvier 2015. Date funeste, s'il en est.

A cette date, tous les demandeurs d'emploi inscrits sur base des études secondaires se verront exclus du droit aux allocations de chômage.

Même si ces mesures furent prises par le “gouvernement Papillon”, elles plongèrent parfois nos voisins, parfois nos amis, parfois des membres de nos familles dans un hiver social.

A la demande de la Coordination Sociale de Schaerbeek, ma collègue Khadija Khourcha, responsable des Travailleurs sans Emploi de la CSC de Bruxelles, est venue attirer l'attention de toutes et tous sur les conséquences de ces mesures. Elle y a, entre autre, présenté “les gestes qui sauvent”.

“Un petit bout de papier” qui ne représente peut être rien pour vous, mais qui veut dire beaucoup pour ceux qui le reçurent.

Nous avons décidé, avec tous les collègues permanents interprofessionnels de la CSC de Bruxelles, d'organiser des séances d'information afin de prévenir les membres de la CSC des conséquences qu'auront les exclusions annoncées.

Le jeudi 2 octobre 2014, les Travailleurs Sans Emploi de la CSC de Bruxelles (TSE), les Collectifs contre l'exclusion des Chômeurs (CSCE) et la Section Locale (SL) de la CSC de Schaerbeek ont organisé une réunion d'information destinées aux 680 personnes qui seront exclues en janvier 2015 pour la zone syndicale de Schaerbeek Evere Haeren.

Durant la réunion, nous avons rappelé le combat mené par la CSC contre ces mesures et nous devons bien constater que le combat n'aboutit pas aux résultats escomptés.

Les mots du pouvoir sont plus forts que les gestes de solidarité et de tolérance que la CSC a tenté de montrer vis-à-vis des chômeurs. La propagande “chômeurs = profiteurs” a contaminé les esprits de nos concitoyens. Et même, parfois, auprès des victimes de cette propagande.

Les faibles condamnent de plus faibles qu'eux en les accusant de venir voler leurs emplois.

Alors que tout le monde sait qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois à Bruxelles.

Durant cette fin d'année 2014, nous poursuivons notre combat :

Dans les Centres de Services de la CSC, nous informons et formons, lors des remises de cartes de contrôle, les centaines de nos affiliés sur le sujet des exclusions et des conséquences.

Cela permet de faire connaître nos positions dans un second cercle d'affiliés, et de non-affiliés.

La solidarité n'a pas de frontières.

Les Sections Locales de la CSC de Bruxelles n'abandonnent pas la lutte.

Elles continuent d'interpeller le gouvernement fédéral, mais aussi, régional afin de les sensibiliser. Il nous faut contrer la propagande par des mots qui sauvent, ensemencent les esprits de mots qui pourront atténuer les maux des plus faibles, et par-delà, des actes de solidarité et de révolte de tout citoyen.

Nous n'abandonnons pas les chômeurs à leur sort. Nous nous organisons.

Nous nous sommes rendus en janvier 2015 devant les CPAS pour les informer, les aiguiller et leur dire qu'ils ne sont pas seuls.

Dans cette grisaille de janvier 2015, une petite flamme brille dans certains des regards que nous croisons. Cette lumière est fragile. Elle est faible, mais elle ne s'est pas éteinte.

C'est l'histoire annoncée d'un combat difficile. Mais, l'histoire ne s'arrête pas là.

Différentes démarches des TSE, du CSCE, des sections locales de la CSC se sont poursuivies durant la fin de l'année 2014. En 2015, la section locale de Jette et de Schaerbeek ont invité Zoé Genot, parlementaire bruxelloise d'ECOLO et Michaël Verbouwgheden, parlementaire bruxellois du PTB, afin qu'ils interpellent Didier Gosuin, Ministre de l'emploi de la Région bruxelloise sur les exclusions et leurs conséquences pour les Bruxellois.

Nous ne comprenons pas ce gouvernement qui fabrique des pauvres.

Nous n'acceptons pas ce gouvernement qui s'attaque aux plus faibles.

Pour ne jamais nous tromper de combat, nous nous plaçons aux côtés des plus faibles.

Pour combattre, nous avons “la capacité collective de ne pas subir.”

Nous sommes le 30 juin 2015. Le site d'ACTIRIS relève 1927 offres d'emploi.

Les statistiques de l'ONEm pour le mois de mai 2015 citent pour Bruxelles 101.038 chômeurs.

Le nombre de chômeurs diminue. L'objectif du gouvernement est atteint.



« “L’Union pour un toit”, un groupe d’épargne collectif et solidaire (GECS) coordonné par la CASS, présenté par Eric Semal et Aissa Dmam. »

Le Groupe de Travail Logement de la CASS a œuvré à la mise en place d’un Groupe d’Épargne Collective et Solidaire.

Ce projet a offert la possibilité à 25 familles schaarbeekoises présentant des difficultés d’accès à un logement décent, d’en acquérir un avec l’aide du Fonds du Logement de la Région de Bruxelles Capitale, du Fonds du Logement Wallon ou de la Société Wallonne du Crédit Social.

Pour les familles à faibles revenus, le premier grand obstacle à l’achat d’un logement est la constitution de l’acompte. Si elles ne disposent pas d’une épargne personnelle, obtenir un prêt du Fonds du Logement est mission impossible.

Pour remédier à cette situation, ces familles se sont organisées sous forme d’association de fait visant à créer un groupe d’épargne collective et solidaire. Cette association de fait s’est appelée l’Union pour un toit.

Les familles ont cotisé tous les mois 75€ un montant déterminé collectivement par elles-mêmes. Elles se sont engagées à épargner jusqu’à la fin du projet, même si elles ont pu acheter leur logement. Chaque famille en ordre de versement a ainsi pu emprunter à la caisse commune la somme nécessaire pour payer l’acompte lors de la signature du compromis d’achat. Au bout de 2 ans et demi, elles ont récupéré leur épargne avec les intérêts.

Ces familles ont été accompagnées individuellement et collectivement pendant toute la durée du projet par les 8 partenaires du GT Logement de la CASS.

Parmi les partenaires, on retrouvait le CPAS (notamment les Services Logement et Énergie), le Service Logement de la Commune et des associations tant francophones que néerlandophones.

Les rôles de chacun des partenaires étaient définis par une convention de partenariat. La CASS et le Ciré avait un rôle de coordination générale du projet. Cinq partenaires (Services Sociaux des Quartiers 1030, l’Union des locataires de Schaerbeek, De Schakel, le Ciré et le service logement de la commune) suivaient individuellement 5 familles pendant les 30 mois que dure le projet. Quant au Service Logement du CPAS et à RenovaS, ils avaient des missions (transversales) spécifiques d’encadrement technique.

Les 25 familles de l’Union pour un toit se sont réunies tous les 2 mois pour partager leurs expériences et recevoir des informations relatives à l’acquisition d’un logement (les étapes de l’acquisition, les frais, le notaire, la rénovation, les primes,...). Parallèlement, chaque famille a bénéficié d’un accompagnement individuel soutenu lorsqu’elle effectuait les démarches propres à l’acquisition.

A travers cette expérience, ces familles ont appris bien plus que la recherche d’un bien et les étapes pour l’acquérir. Elles se sont inscrites dans un processus participatif

d’apprentissage et de partage. Elles ont été acteur et moteur du projet solidaire : prendre la parole en public, proposer, argumenter, prendre des décisions, parfois lourdes de conséquences (exemple : l’exclusion d’une famille qui ne s’est pas conformée aux conventions qu’elle a rédigées et signées) trouver des compromis, épargner pour soi et pour les autres...

Ce projet a été pour certaines d’entre elles un incitant supplémentaire pour trouver une formation qualifiante, un emploi... De quoi améliorer son bilan financier et ainsi augmenter ses chances de devenir propriétaire.

Au terme des 30 mois, la durée du projet Union pour un toit, six familles ont pu acheter leur logement. Sept familles ayant eu des changements significatifs dans leur situation ont exprimé le souhait de poursuivre le GECS pendant une année supplémentaire. Trois des partenaires ont accepté de poursuivre l’aventure avec ces familles motivées. Pendant cette année de prolongation, les familles se sont réunies régulièrement afin de continuer de partager leur expérience mais surtout pour se booster dans leurs démarches de recherche. Le résultat fut positif car in fine, cinq des sept familles ont réussi à concrétiser leur projet d’achat.





CONCLUSION

Anne Gauthier, vice-Présidente de la CASS

« Cette confiance à priori est nécessaire voire indispensable pour que les personnes se découvre de nouvelles capacités d'agir !. »



Conclure une journée comme celle d'aujourd'hui, un exercice périlleux, une mission impossible ?

Alors peut-être en quelques mots : Collectif, dans le sens de soutenir tous les projets qui permettent aux gens de se rassembler ; collectif, dans le sens de reprendre ensemble, collectivement, dans nos structures respectives une activité réellement critique quant aux enjeux de société dans lesquels nous sommes amenés à jouer un rôle...

Et entre tous, un mot, le mot "confiance"... comme un appel, une recherche, un lien nouveau, un lien à réinventer, à retrouver. C'est un PARI à faire tout d'abord avec nos usagers, bénéficiaires, stagiaires, c'est-à-dire un a priori positif, un accueil et une écoute de ce que les personnes ont d'expérience, de vécu, de bagage, de ressources... Cette confiance à priori est nécessaire voire indispensable pour que les personnes se découvre de nouvelles capacités d'agir !

C'est également un pari à faire entre nous, partenaires au sein de la CASS, acteurs d'un partenariat. Une confiance à priori est nécessaire pour que de là, de nouveaux possibles soient ouverts par rapport aux enjeux auxquels nous sommes tous confrontés. C'est ensemble que nous pouvons produire des connaissances, des expertises,... C'est ensemble et collectivement que nous pouvons élaborer des processus créatifs, penser innovation...

C'est enfin en regroupant nos ressources que nous pourrions nous sentir réellement impliqués et donc prêts à nous mobiliser dans la lutte contre la pauvreté!!!

Dominique Decoux, Présidente de la CASS



« c'est ensemble,
en regardant vers l'avenir
et en mettant en place
des projets innovants, que
nous lutterons véritablement
contre la pauvreté. »

Je rejoins Anne Gauthier sur cette conclusion en quelques mots. Partenariat... Confiance en notre capacité de faire bouger les choses... Vigilance...

Des mots forts qui résument l'esprit de ce colloque.

Cette journée nous a, une fois de plus, démontré que c'est ensemble, en regardant vers l'avenir et en mettant en place des projets innovants, que nous lutterons véritablement contre la pauvreté.

Tous ici présents, sommes porteurs d'espoirs et de changement. C'est grâce à des journées comme celle-ci que l'on se rend compte que nous ne sommes pas seuls dans nos combats. Ce sont des journées comme celles-ci qui nous nourrissent et nous enrichissent. Ces moments de partage entre acteurs de l'action sociale tant publics qu'associatifs nous rapprochent et nous apprennent à mieux nous connaître. La CASS incarne cela au quotidien.

Cette journée de réflexion autour des politiques sociales mises en place par nos gouvernements est primordiale pour penser ensemble d'autres pratiques. Aujourd'hui, nous avons mis en évidence les effets écrasants des mesures prises par les derniers gouvernements pour les personnes en précarité. Demain nous devons agir.

Enfin, cette journée nous a permis de constater que ces politiques en matière de protection sociale se font également ressentir chez les travailleurs sociaux. Il est donc nécessaire de nous mobiliser afin de cesser ces spirales négatives.

Je terminerai en vous remerciant tous pour votre participation et je remercie tout particulièrement nos intervenants qui nous ont permis d'approfondir nos réflexions sur les enjeux des politiques sociales développées aujourd'hui.

Les 10 ans de la CASS resteront le symbole d'une journée riche et motivante qui, je l'espère, sera suivie par beaucoup d'autres colloques comme celui-ci.

Merci à tous !



Photographie : Veronica Castiglioni

Graphisme affiche/couverture : aupluriel(s)

Rédaction : Nathalie Soete et Eric Semal

Remerciements : à Martine Cornil pour l'animation du colloque, aux jeunes du projet Solidarité et au Théâtre 140 et son directeur Jo Dekmine.

Graphisme : www.acg-bxl.be

05/12/2014

La CASS fête ses 10 ans !

CPAS

CSS



Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek



Avec le soutien de la
Commission Communautaire Commune